Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis .. $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

13ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 14 mars, 1923 No. 2

Au lendemain de la Convention

La vie des Cercles de l'A. C. F. C.

Les belles fêtes et les laborieuses séances d'étude du Congrès sont encore toutes fraîches dans l'esprit des délégués, qui se sont d'ailleurs fait un plaisir de communiquer leurs impressions aux membres de leurs cercles. A travers toute la province on note déjà que l'un des résultats certains de la Convention de Prince-Albert sera de susciter un réel renouveau, d'infuser une vie plus intense dans nos divers groupements, de créer une vie nationale là où il n'en existait pas encore. La préparation du Congrès avait déjà fait beaucoup dans ce sens; si le mouvement continue à s'étendre, c'est bien le meilleur succès que nous pouvions espérer des trois journées françaises de la Saskatchewan.

Une vérité — que personne n'ignorait d'ailleurs — qui a ressorti clairement et dont les délégués semblent avoir bien saisi l'importance, c'est la nécessité de renforcer la vie des cercles locaux, qui constituent les cellules vivantes de l'Association.

Nous publions précisément dans ce numéro le travail présenté sur ce sujet à la Convention par le R. P. Fallourd, F.M.I. de Saint-Hubert-Mission. C'est une étude pratique, complète — j'oserai dire définitive — sur la question capitale de la vie intime des cercles. Elle est à lire, à relire et à conserver par tous ceux qui ont vraiment à coeur de travailler dans leur milieu à l'organisation de nos forces et à l'avancement de la cause nationale.

L'auteur s'appuie uniquement sur son expérience personnelle — une expérience de dix années pendant lesquelles le cercle de l'A. C. F. C. de sa paroisse s'est maintenu sans interruption. Ce qui s'est fait à Saint-Hubert, dans un groupement composé tout au plus de cinquante familles de cultivateurs, peut se renouveler dans tous nos centres franco-canadiens. Les mêmes moyens et le même esprit de suite, là où ils seront employés, ne peuvent manquer de produire les mêmes résultats.

Le R. P. Fallourd affirme — et il a raison — que deux ou trois hommes de bonne volonté suffisent à maintenir la vie d'un cercle. Il va même plus loin et assure qu'un seul homme parfois, s'il a une certaine instruction, mais surtout un véritable dévouement pour la cause, et, naturellement aussi un peu de savoir-faire, pourra suffire à la besogne.

Un homme compétent, et vraiment dévoué à la cause, un seul... est-il permis de supposer qu'il y ait des groupements où cet homme n'existe pas?

Mais, en dernier ressort, il y a toujours au milieu de nous au moins un homme à qui on ne peut nier ni l'instruction, ni l'esprit de dévouement, c'est le prêtre qui a charge d'âmes dans ces groupements, s'il est de langue française.

A la campagne, la difficulté sera parfois absolument insurmontable si le prêtre ne se met pas à la tête du mouvement. Pourquoi ne le ferait-il pas? se demande le R. P. Fallourd.

L'A. C. F. C. est, en effet, une oeuvre d'apostolat qui procure une aide précieuse au curé dans son ministère paroissial. Laissons encore la parole au R. P. Fallourd:

Dans ces assemblées, où le prêtre se trouve en contact immédiat avec ses propres paroissiens, dans une sorte d'intimité plus marquée, et où il est admis de parler sur un ton bien plus libre, bien plus familier qu'à l'église, il est certaines vérités, certaines questions très délicates, mais très importantes qui pourront, avec profit, être abordées sans aucune difficulté, alors que nulle part ailleurs peut-être le prêtre ne trouvera l'occasion aussi favorable pour les traiter d'une manière pratique et par suite efficace. A ce point de vue, ne semble-t-il pas qu'il y ait là comme un vaste champ d'apostolat facile à exploiter, et que, sans sortir de son rôle, le prêtre peut trouver le moyen de se ménager, en prenant lui-même, s'il le faut, la direction d'un cercle, ou tout au moins en se faisant indirectement l'âme de ce Cercle?

Il est inutile d'insister sur les divers éléments qui doivent assurer le succès des réunions des cercles. On les trouvera exposés avec clarté et précision dans l'étude du R. P. Fallourd. Nous tenions simplement à souligner d'un mot l'importance et l'à-propos de ce travail, l'un des plus pratiques et des plus précieux de tous ceux que nous devons au Congrès

DONATIEN FREMONT.

Simples Notes

Echos du Congrès

Notre Congrès de l'A. C. F. C. a eu un certain retentissement dans l'Est, grâce à la publicité qui lui a été accordée par nos confrères français de là-bas, surtout par le "Devoir," le "Droit" et l'"Action Catholique." Le premier, non content de donner à ses lecteurs un compte rendu télégraphique des trois journées, a publié "in extenso" les discours de M. Louis Carbonneau et de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin. M. Charles Gauthier, du "Droit," a consacré deux articles de tête de son journal à la situation scolaire dans la Saskatchewan. M. Jules Dorion, directeur de *l'Action Catholique*, nous a aussi consacré un article éditorial.

Merci à ces confrères dont le concours nous est précieux et par lesquels nous pouvons espérer intéresser à notre cause nos compatriotes de l'Est.

L'"Union," d'Edmonton, a reproduit le compte rendu détaillé du "Patriote," ce qui ne contribuera pas peu à développer les relations désirées entre la Saskatchewan et l'Alberta. Merci.

Le clou s'enfonce

A la dernière séance de la Convention des Commissaires d'école du Manitoba, on a discuté une résolution proposant l'enseignement facultatif du français là où les enfants désirant profiter de cet enseignement seraient la majorité dans une école. Après un débat au cours duquel se sont distingués plusieurs commissaires canadiens-français, la résolution a été repoussée, mais on a remarqué qu'elle avait groupé le double à peu près du nombre de voix de la délégation française.

La "Liberté" écrit à ce propos:

"*Au point de vue du résultat comme au point de vue de l'attitude de l'assemblée, on peut dire que la cause française gagne du terrain dans l'opinion de nos concitoyens de langue anglaise. Et comme les nôtres s'aguerrissent de plus en plus, on peut faire face à l'avenir avec confiance. De la persévérance et le clou finira par s'enfoncer!*

La rose d'or

Sa Sainteté Pie XI va, au mois de mai prochain, faire revivre une des plus vieilles coutumes du Saint-Siège tombée en désuétude il y a plus de trente ans, en remettant à la reine d'Espagne la rose d'or.

La rose d'or est formée d'une touffe de roses et de boutons attachés à une seule tige. Le tout est en or solide. Autrefois le pape la remettait chaque année à la reine qui, durant l'année, avait accompli les oeuvres les plus pieuses pour l'Eglise.

Ni Pie X ni Benoit XV n'ont remis la rose d'or à aucune reine. La dernière fois qu'elle fut accordée, ce fut par Léon XIII qui la remettait à la reine Amélie, du Portugal. Auparavant, elle avait été conférée à la reine d'Espagne, alors Marie-Christine.

:*:

Le Canada est un pays bilingue

Vancouver. — Le juge Cayley a prouvé une fois de plus que le Canada est un pays légalement bilingue. Un Italien ne sachant pas l'anglais a été admis par lui à être naturalisé parce qu'il parlait le français.

HUIT ALLEMANDS TUES DANS LA RUHR

Recklinghausen. — Huit Allemands ont été tués dimanche soir au cours de bagarres avec les troupes françaises dans les différentes parties du district du Recklinghausen. Un soldat français et trois soldats allemands ont été blessés dans une émeute à Dortmund.

A la suite de ces désordres, l'état de siège a été proclamé dans tout le district du Recklinghausen. De nouvelles troupes ont été envoyées à Buer, où un officier et un fonctionnaire civil français ont été tués samedi soir.

Heureuse nomination

M. l'abbé Pilon, curé de Morinville, Prélat Domestique de Sa Sainteté

Morinville, Alta — M. l'abbé Maxime Pilon, curé de Morinville, vient d'être nommé Prélat Domestique de Sa Sainteté par N. S. P. le Pape, sur la requête de Mgr l'archevêque d'Edmonton.

Telle est la nouvelle que nous venons de recevoir et qui nous a réjouis *profondément*.

Cet honneur, comme le dit le Bref apostolique, est décerné tant à cause de la vertu et du zèle pastoral du nouveau titulaire que de la prudence qu'il a montrée en administrant le diocèse après la mort de Mgr Legal.

Le clergé s'est empressé de remercier Mgr l'Archevêque de sa démarche et d'offrir ses heureuses félicitations. Les paroissiens de Morinville ne cachent point leur joie et se sentent honorés en la personne de leur dévoué curé.

Mgr Pilon est le premier prêtre de l'Alberta qui est ainsi élevé à la dignité de Prélat romain.

Le cérémonie de l'investiture aura lieu plus tard, en juin probablement, et sera présidée par Mgr l'Archevêque lui-même; et la paroisse tâchera d'organiser une somptueuse célébration.

* * *

Mgr Pilon est né à St-Louis-de Gonzague, diocèse de Valleyfield, le 9 *mars* 1873. Il a fait son cours classique au *Collège de Montréal* et sa théologie au Grand Séminaire de la même ville.

Il était ordonné prêtre par S. G. Mgr Emard, à St-Louis-de-Gonzague, le 29 juin 1897.

Pendant quelques années, il fut Conseiller diocésain, et fut nommé Grand Vicaire en 1918. A la mort de Mgr Legal, il administra le diocèse, *sede vacante*.

En 1921, il devint curé de Morinville, succédant à M. l'abbé Alexis Gauthier.

:*:

Pour le retour des ressources naturelles

Régina. — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. C.-A. Dunning, a rendu compte, brièvement, jeudi, des démarches tentées jusqu'ici auprès des autorités fédérales pour le retour des ressources naturelles aux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il a parlé de la conférence de novembre dernier entre les premiers ministres des provinces de l'Ouest et le gouvernement fédéral.

"Si l'on veut en venir à une entente, a déclaré le premier ministre Dunning, ce qu'il importe le plus, c'est de bien renseigner les populations de l'Est sur les conditions *actuelles dans les provinces de* l'Ouest, et augmenter aussi graduellement la représentation de ces *dernières provinces au fédéral.*"

Le débat a été ajourné à la demande du chef de l'opposition, M. J.-A. Maharg, qui est d'avis que tous les députés doivent avoir le temps nécessaire pour bien étudier le problème avant de mettre fin aux démarches faites.

:*:

A un lecteur de Lachine

La Rédaction a reçu une lettre de Lachine qui, par erreur, n'a pas été signée. Notre correspondant est prié de nous envoyer son nom pour qu'il soit fait droit à sa requête.

:*:

EDMONTON. — Le gouvernement Greenfield a été mis en minorité pour la première fois par 12 votes. Il s'agissait de l'adoption d'un projet de loi auquel le ministère était hostile.

WINNIPEG. — Deux enfants âgés respectivement de cinq ans et de quatre ans et demi ont disparu mystérieusement et les recherches pour les retrouver ont été vaines. La dernière fois qu'ils ont été vus, ils se dirigeaient vers la rivière Assiniboine.

Pas de district scolaire municipal

Le comité d'éducation de la Législature de Régina rejette le projet d'adopter la municipalité comme unité du district scolaire.

Régina. — Le comité de l'éducation de la Législature a écarté, pour une autre session au moins, la discussion au sujet de la municipalité rurale comme unité du district scolaire. Le rapport du comité à la Chambre sera une résolution demandant au gouvernement d'étudier sérieusement la proposition, mais sans demander de rapport.

Harris Turner est favorable

Harris Turner, indépendant (Saskatoon), déclare que dans nos 4,000 districts scolaires il doit y avoir double emploi considérable de dépenses et d'efforts. Aussi voudrait-il que le gouvernement fasse l'expérience de l'administration scolaire municipale dans les quelque quatre municipalités qui en ont manifesté le désir. Ce serait procéder lentement et fournir une expérience sur laquelle on pourrait baser un programme général.

Nombreuses difficultés

L'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, dit que cette suggestion entrainerait une législation spéciale et qu'il ne tient pas à endosser la responsabilité d'un échec possible. Le comité n'agirait pas d'une façon raisonnable avec lui, croit-il, s'il lui confiait la tâche sans lui indiquer les moyens de surmonter les nombreuses difficultés.

Quels services donnerait-on en retour des taxes imposées sur les terres non comprises actuellement dans un district scolaire mais qui entreraient dans l'unité municipale? Est-ce qu'un bureau de six commissaires, *par exemple*, pourrait suffire aux besoins innombrables d'une vingtaine d'écoles? Le nouveau système coûterait-il moins que le système actuel? Les commissaires recevraient-ils des honoraires et une *indemnité de déplacement*? Que ferait-on des districts scolaires composés de terres comprises dans trois *ou quatre municipalités*? Comment fixerait-on l'actif et le passif des districts scolaires compris dans une municipalité? Que ferait-on des districts d'école séparée?

Un facteur important

M. Latta dit que les écoles ont eu leur origine dans la coopération de voisins pour donner l'instruction à leurs enfants. L'intérêt de l'état dans l'éducation est une idée récente. Dans les écoles rurales de la Saskatchewan, la fierté locale et les *intérêts* locaux sont un facteur important pour atteindre un niveau élevé d'éducation. Cet élément pourrait être perdu si l'administration *de l'école* est enlevée des mains du petit groupe.

D. H. McDonald, indépendant, (South Qu'Appelle) pense que l'unité aurait plusieurs avantages, entre autres, l'uniformité des taxes sur une large étendue et un meilleur choix d'instituteurs. Il se plaint de l'esprit paroissial qui résulte du système actuel; il voudrait étendre la fierté et l'intérêt locaux sur une plus grande superficie.

Vote plus ou moins politique

La discussion n'a eu aucun caractère politique, mais le vote s'est fait plus ou moins d'après les lignes de partis. *D. H. McDonald* et G. W. Robertson, *indépendant* (Wynyard), ont voté pour la résolution Harris Turner. Tous les députés ministériels du comité et W. J. F. Warren, indépendant, (Wynyard) ont voté pour l'amendement, proposé par A. D. Pickel, (Battleford) lequel a été adopté comme le rapport du comité.

Le comité d'éducation de la Chambre se compose des députés suivants: MM. Finlayson, Bingham, Bennett, Clinch, Douglas, Gamble, Gordon (Souris), Halvorson, Hall, Hermanson, Johnston, Jones, Ketcheson, Latta, McDonald, (S. Qu'appelle), McDonald (Prince-Albert), Pickel, Parker, Patterson, Robertson, Sykes, Smith, Taylor, Turner, Wilson, Warren et Mrs. Ramsland.

Congrès des catholiques allemands

L'A. C. F. C. y est représentée par son Président général, M. J. E. Morrier

La convention de la Volksverein, l'association des catholiques allemands de la Saskatchewan, a eu lieu avec un plein succès à Régina les 7 et 8 mars.

M. J.-E. Morrier, president général de l'A. C. F. C., rendant la visite faite aux Franco-Canadiens lors de la Convention de Prince-Albert, avait été porter aux catholiques de langue allemande le salut des catholiques de langue française.

Union sur le terrain catholique

"Trop longtemps, leur a-t-il dit au cours de son allocution, nous sommes restés éloignés les uns des autres. Le moment de se rapprocher et de s'aider est venu. Cela sera d'ailleurs très facile, il me semble, puisque, dans l'ordre religieux, nos devoirs sont pratiquement identiques. Afin de catholiques, nous devons nous rallier et nous unir autour de notre clergé, autour de nos évêques, unis eux-mêmes indissolublement au Chef suprême de l'Eglise.

"Dans cette union fraternelle nous nous organiserons, sous leur conduite, *par groupes nationaux*, par paroisses ou par districts, pour la défense de nos droits et de nos aspirations religieuses aussi bien *que pour le développement de nos oeuvres en Saskatchewan: oeuvres* de perfectionnement de la vie religieuse, oeuvres de défense et de propagande de la vérité, oeuvres sociales pour notre peuple.

"A l'avant garde de cette grande armée du bien, marcheront, vivifiés et vaillantes, la Volksverein, nos associations de commissaires d'écoles catholiques et l'Association Catholique Franco Canadienne, *et tous les fidèles tressailleront d'espoir à la* vue de ce spectacle réconfortant.

"Voilà, Mesdames et Messieurs, le message que je suis chargé de vous transmettre. Je vous prie de l'accueillir avec les mêmes dispositions d'esprit qu'il a été conçu. Que vos délibérations soient fructueuses pour le plus grand bien de la cause catholique que nous voulons, avec *vous, servir.*"

En français

Le R. P. Funck, O.M.I., répond longuement en français. Il tient à parler en cette langue, dit-il, pour répondre à l'amabilité de S. G. Mgr Prud'homme qui, à la Convention de Prince-Albert, s'est adressé aux délégués allemands dans leur langue.

Les catholiques allemands veulent l'union avec les catholiques canadiens-français uniquement sur le terrain religieux et il ne peut pas y avoir d'obstacles à cette union. Pour ce qui est de la langue, les Canadiens ont des droits légaux que n'ont pas les Allemands. Ceux-ci ne veulent pas causer d'ennuis à personne, mais ils ne veulent pas non plus être considérés comme des "foreigners"; ils sont Canadiens de coeur. Le R. P. Funck fait un bel éloge de la race française au Canada, la seule qui peut se dire réellement canadienne.

Mgr Mathieu

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a assisté à la séance de l'après-midi, la deuxième journée, et a exprimé ses voeux de succès à la convention. Le Révérendissime abbé Michel, de Muenster, lui a répondu en anglais, insistant sur la nécessité d'un rapprochement entre les associations catholiques de toute nationalité — françaises, allemandes, anglaises, polonaises, etc. — afin de garantir les droits des catholiques. Des délégués de ces différentes associations devraient se réunir de temps en temps pour se concerter sur les grandes lignes directrices à adopter.

La convention a voté un certain nombre de résolutions qui sont pratiquement les mêmes que celles adoptées à la convention de Prince-Albert.

Chez le ministre de l'éducation

M. Morrier et M. Georges Hébert, de Gravelbourg, sont allés présenter au ministre de l'éducation les résolutions de notre convention des commissaires. Ils ont eu avec l'honorable Latta une longue entrevue dans laquelle ils ont discuté surtout la question des diplômes de la province de Québec et celle d'une école normale bilingue. Ils ont été satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu.

Les "modérés" à Régina

Un ministre protestant se prononce contre la prohibition

Régina. — Une délégation de la "Moderation League" s'est présentée mercredi devant les membres du gouvernement de la Saskatchewan pour demander un referendum sur *la question de la prohibition.*

Le premier ministre Dunning a répondu que la pétition de la ligue adressée à la Législature demandait une action définie à cette session de la Chambre et que c'était la première fois qu'il était informé que la ligue se contenterait d'un referendum.

M. Dunning n'a fait aucune déclaration au sujet de ses paroles prononcées il y a quelques semaines à Saskatoon. Il avait dit, on se le rappelle, que le gouvernement n'avait pas l'intention de rien changer à la loi de tempérance tant que le peuple ne lui aurait pas donné un nouveau mandat.

Cinq membres de la délégation ont pris la parole. A. T. Hunter, secrétaire de la ligue, a dit que parmi les 67,000 qui avaient signé la pétition, il y avait 30,000 fermiers, 8,000 professionnels, 11,000 femmes et 8,000 ouvriers.

Le Rév. Walter Weston, ministre anglican de Régina, s'est élevé contre la déclaration que tout le sentiment religieux était en faveur de la prohibition. Pour lui, il ne croit pas que ce soit le vrai moyen d'enrayer l'ivrognerie.

D. H. McDonald, *député de South* Qu'Appelle, a protesté contre l'assertion du Rév. Weston, disant que le synode du diocèse de Qu'Appelle était unanime en faveur de la modération contre la prohibition. Le ministre anglican a répondu qu'il exprimait son opinion personnelle et *qu'il n'était pas délégué du synode.*

Le maire W. F. Torney, de Moose Jaw, a dit qu'il y avait, aujourd'hui, plus de liqueur vendue illégalement qu'il y en avait sous le système des permis au temps des Territoires. Il ne blâme pas le gouvernement pour la non-exécution de la loi de tempérance, celui-ci n'ayant ni l'argent, ni la police, ni l'organisation nécessaire pour accomplir cette oeuvre.

Mrs. J. Stevens, de Régina, a attaqué la loi comme injuste pour les ouvriers.

John Betts, de Langenburg, a ridiculisé les membres du Social Service Council. *Le fermier, dit-il, est obligé de violer la loi s'il veut avoir un peu de bon temps. Il peut voter* pour la prohibition à une convention, mais en quittant la salle il demande *où il peut prendre un coup. Si la loi de tempérance était appliquée*, conclut M. Betts, *il faudrait démolir les églises et construire à* la place des prisons et des asiles.

Orangistes et Chevaliers Noirs

Au cours de leur convention tenue à Prince-Albert, les écoles séparées et la langue française passent un mauvais quart d'heure.

Le Grand Chapitre Noir des Grands Chevaliers Noirs d'Irlande de la Saskatchewan a tenu sa 32ème convention annuelle à Prince-Albert.

Les résolutions adoptées ont été les suivantes:

1. Nous proclamons notre loyauté à l'Empire Britannique, nous louons l'attitude de l'Ulster et le félicitons des succès qu'il a obtenus jusqu'ici.

2. Nous sommes invariablement opposés à notre système actuel et à tout système d'écoles séparées dans la Saskatchewan; nous promettons de faire tout notre possible pour son abolition et pour l'établissement d'un système unique d'écoles du gouvernement sous le contrôle du gouvernement.

3. Nous déplorons la réunion et l'organisation des forces de l'école séparée qui tendent à diviser notre province et à créer des intérêts de factions.

4. *Une fois de plus nous réitérons* notre attitude au sujet de l'usage de la langue anglaise dans nos écoles comme le seul medium d'instruction dans tous les grades de l'école publique et nous sommes absolument opposés à ce que toute autre langue détienne une place privilégiée dans le cours d'école élémentaire, soit comme sujet d'étude, soit comme moyen d'instruction.

5. Attendu que la loi de cette province stipule un conseil d'éducation *se composant de cinq membres* dont deux doivent être des catholiques-romains, il est résolu que ce Grand Chapitre Noir de la Saskatchewan considère que les membres de ce conseil devraient être élus en vertu de leurs qualifications comme éducateurs et non pas pour leurs croyances.

Les Orangistes, qui ont tenu leur convention immédiatement après celle des Grands Chevaliers Noirs, ont endossé leurs résolutions.

La question des chemins de fer

M. Dunning est contre le monopole et voudrait qu'on laisse le C. P. R. construire des lignes au nord de la rivière Saskatchewan — Les fermiers qui ont payé des chemins de fer sans les avoir.

Régina. — M. Charles Dunning a annoncé samedi devant la Législa*ture que si le C. P. R. demande de* nouveau des chartes au gouvernement fédéral pour construire des lignes d'enbranchement au nord de la rivière Saskatchewan, le gouvernement de Régina appuiera sa requête.

Le premier ministre a déploré le système de créer des territoires réservés pour un chemin de fer, disant que la suppression de la concurrence dans la matière est contraire aux intérêts de la province, non seulement en fait de construction, mais aussi pour ce qui est du service.

EFFETS DU MONOPOLE

"Ce fut un grand désappointement pour le gouvernement, dit M. Dunning, lorsque, il y a deux ans, le C. P. R. se vit refuser la permission d'entrer au nord de la rivière Saskatchewan. S'il y a une partie quelconque du pays qui peut témoigner des effets d'un monopole de chemin de fer, c'est bien la région au nord de la Saskatchewan. Le service peut s'être amélioré sous le nom du Canadien National, mais c'était une honte sous le nom du Canadien Nord."

Le premier ministre a déclaré qu'en discutant la question de la construction des embranchements avec sir Henry Thornton, il avait conseillé comme de première importance la pose des rails là où les travaux de terrassement sont faits. Pour la construction de nouveaux prolongements, il avait recommandé *les lignes suivantes dans leur ordre*: une ligne traversant la région *au sud et à l'ouest de Bengough, la* ligne Turtleford-Hafford et une ligne au nord-ouest de Ridgedale.

LE C. P. R. VA TRAVAILLER

Pour ce qui est du C. P. R., M. Dunning s'attend à ce qu'il fasse beaucoup de travaux de construction dans la province cette année, mais il n'est pas en position de dire là où se feront ces travaux. Il ne doute guère cependant qu'on fera la ligne Assiniboia-Consul; il espère aussi la construction de la ligne Amulot, de la ligne Wymark-Archive et d'une ligne au nord de Naicam.

Le premier ministre a fait ces déclarations au cours du débat sur une résolution de A. J. Hindle, député libéral de Willow Bunch, insistant auprès du gouvernement fédéral, du C. N. R. et du C. P. R., sur la nécessité immédiate de poser les rails là où ils sont prêts à être placés et de faire autant de nouveaux travaux de construction cet été que les conditions financières le permettront.

ASSEZ D'ARGENT POUR PAYER UN CHEMIN DE FER

M. Hindle a cité des chiffres montrant que les fermiers de son comté ont perdu assez d'argent pour payer un chemin de fer, à charroyer leur grain de 20 à 50 milles. MM. T. E. Gamble, Bengough; D. M. Finlayson, Jackfish Lake; H. E. Jones, Tisdale; J. Nolin, Ile à la Crosse; A. B. Gemmell, Turtleford et Jas Hogan, Vonda, ont exposé les conditions semblables qui existent dans leurs circonscriptions.

Le débat a duré tout l'après-midi, après quoi la résolution a été adoptée à l'unanimité.

:*:

Le monument au cardinal Taschereau

Il sera inauguré à Québec le 17 juin

Québec. — L'inauguration du monument au cardinal Taschereau aura lieu le 17 juin prochain. MM. Vermare et Roisin, les deux artistes qui ont charge de sculpter ce monument, viennent de faire savoir à Québec que les pièces de bronze sont maintenant prêtes et qu'elles seront expédiées à Québec à la fin du mois.

L'inauguration de ce monument donnera lieu à de belles fêtes. Le matin, une messe solennelle sera chantée à la chapelle du séminaire et S. G. Mgr P.-E. Roy fera l'éloge du cardinal Taschereau. Dans l'après-midi, une fête publique aura lieu sur la place devant l'hôtel de ville. S. E. le cardinal Bégin dévoilera le monument de son prédécesseur et prononcera un discours. Plusieurs autres orateurs porteront la parole à cette occasion. Il y aura MM. Fitzpatrick, Taschereau, Galipeault, Samson, Mgr Gariépy, de l'Université Laval.

Tous les élèves des écoles de la ville assisteront à cette fête.

:*:

BUENOS AYRES. — Le Père Luis Perez a été poignardé à mort en disant la messe à Bahia Blanca. Son assassin, un Danois, a été arrêté.

La Session Fédérale.

Les crédits de la milice

Les libéraux canadiens-français qui demandaient à grands cris, l'année dernière, la réduction des dépenses militaires, sont bien calmés aujourd'hui.

Ottawa. — Les libéraux canadiens-français ont perdu un peu de leur ardeur combative. A la dernière session ils étaient tout feu et tout flamme pour la réduction des dépenses militaires. Ils étaient convaincus de la nécessité d'une réduction, ils ne craignaient pas de défier le ministère, de le menacer de voter contre lui et de le mettre en minorité; enfin ils n'étaient pas les valets des ministres, faisaient ravaler à M. Graham des déclarations importantes prononcées avec emphase, exigeaient sa capitulation, supportaient une résolution pour en arriver à leur but; ils obtenaient enfin une partie de ce qu'ils voulaient après de nombreux caucus, des négociations entre les deux factions et des tentatives de conciliation. Et même, si l'on avait le malheur de les soupçonner d'insincérité et de croire qu'ils voulaient tout simplement faire chanter le ministère afin d'obtenir des concessions sur d'autres points, ils s'indignaient et protestaient de la sincérité de leurs intentions. Ils acceptaient enfin une réduction de $400,000 en attendant que le gouvernement se mit plus au courant de ses affaires et en préparât d'autres plus radicales et plus effectives.

CHANGEMENT A VUE

Comment un si beau courage a-t-il fait place, en moins de dix mois, à un abattement complet, à un aplatissement incomparable et à une obéissance étonnante? C'est la question qui se pose. Le débat s'est élevé sur le même article que l'an passé. Le gouvernement l'augmentait cette année de $50,000. Au lieu de le diminuer comme on s'y attendait, il grossissait le chiffre des sommes consacrées à l'entrainement militaire et le fixait à $1,050,000.

M. Roch Lanctôt a aussitôt proposé de le couper en deux; et comme la proposition paraissait un peu radicale, il l'a retirée un peu après pour lui en substituer une nouvelle afin de réduire cette somme d'un cinquième seulement.

Il ne s'est trouvé, en tout et partout que huit libéraux dont les noms suivent pour approuver la motion du député de Laprairie. Ce sont: MM. Lucien Cannon, Power, St-Père (Montréal), Boucher, Hunt, Robitaille, Baldwin et Lanctôt.

Il va sans dire que la proposition de M. Lanctôt a été battue, les conservateurs et les libéraux avec quatre progressistes votant contre, tandis que les progressistes et huit libéraux l'appuyaient. Le ministère a remporté ainsi une majorité de 44 voix, le vote étant de 77 à 33.

NOTRE DETTE PUBLIQUE

Le gouvernement a fourni une foule de statistiques intéressantes en répondant à des questions qu'a posées M. Tobin, député de Richmond. On peut y suivre la marche ascendante de notre dette publique depuis 1896 jusqu'à nos jours. L'on y voit que l'augmentation s'est faite par sauts et par bonds pour s'élever jusqu'à des hauteurs démesurées. En 1896 notre revenu total était de $37,829,778 seulement et en 1922 il a dû s'élever jusqu'à $300,174,050. Par contre nos dépenses ont passé, durant le même temps, de $42,972,755 à $365,701,790, et notre dette publique de $250,738,079 à $2,366,861,252. Nos dépenses de guerre, de 1914 à 1922, se sont chiffrées à $1,688,948,035. Voilà ce que nous a coûté jusqu'à date notre participation à la guerre européenne; il n'y a pas de doute que nous atteindrons les deux milliards lorsque le trésorier aura payé toutes les pensions qui sont le résultat directe de la dernière guerre.

L'écart énorme entre les chiffres de 1896 et de 1922 nous donne une idée des extravagances que nous avons faites durant ces dernières années et qui pèsent aujourd'hui si lourdement sur notre pays en taxes et contributions de toutes sortes.

Mouvement de l'A.C.F.C.

M. Raymond Denis parle à Arborfield

Arborfield, Sask. — Une brillante séance de l'A. C. F. C., comme Arborfield n'en avait encore jamais vu, a eu lieu le dimanche 4 mars, à 8 heures du soir. Notre salle paroissiale était comble; tous avaient tenu à venir entendre M. Raymond Denis, qui nous visitait pour la première fois, mais que tous connaissaient depuis longtemps de réputation.

M. l'abbé Carpentier, qui préside, présente le conférencier comme l'un des plus fermes soutiens de toutes nos organisations.

M. Denis félicite la paroisse d'Arborfield d'avoir si généreusement répondu à l'appel des organisateurs du Congrès de Prince-Albert en envoyant une nombreuse délégation. Il remercie avec émotion les délégués de l'aide loyale qu'ils lui ont accordée durant ce congrès, et de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner. Il ne parlera pas, dit-il, de la Convention, parce que les délégués en ont fait un compte rendu si complet qu'il est impossible d'y revenir; il tient cependant à souligner d'une façon spéciale la question des diplômes de Québec, qui vient de recevoir une solution si non satisfaisante, du moins plus avantageuse que celle que nous subissions depuis 1921. Il se félicite du geste de Mgr Prud'homme annonçant en pleine Convention la décision prise de nommer un prêtre comme visiteur de nos écoles et organisateur de l'A. C. F. C. Il fait l'éloge de Monseigneur de Prince-Albert qui, dans son patriotisme, pose un acte que nous attendions depuis plusieurs années.

CE QUI A ETE FAIT

L'orateur montre ensuite que la grande question est toujours celle des écoles, qui ne sera résolue que par l'organisation. Et après avoir montré par des faits précis la puissance des groupes organisés, il nous fait assister à la naissance de l'A. C. F. C., et la suit dans son histoire jusqu'à nos jours. Depuis 1920, au nom de l'A. C. F. C., il y eut trois concours interscolaires organisés, concours auxquels plus de 35 écoles prirent part. Près de 50 écoles furent visitées, 40 conférences données. Il y eut encore la convention régionale de Meyronne, l'organisation de la tournée Larrieu, la pétition en faveur des écoles séparées, la campagne de 1922 pour la diffusion commerciale du français. Nous parlant ensuite de l'Association Interprovinciale, M. Denis nous dit les résultats obtenus et le travail fait; il déclare que l'Association est aussi fière d'avoir fourni des mères de famille au groupe franco-canadien de la Saskatchewan, que de leur avoir fourni des institutrices, puisque dans quelques milieux l'on s'inquiète des mariages des protégées de l'Association Interprovinciale. M. Denis regrette que les $6.45 qui restent actuellement en caisse ne permettent pas de répondre aux demandes d'aide qui arrivent de toute part.

UN BLOC COMPACT

L'A. C. F. C., le "Patriote de l'Ouest," l'Association des Commissaires, l'Association Interprovinciale, forment un bloc compact. Attaquer l'une de ces oeuvres, c'est attaquer tout le groupe. Pour donner la pleine mesure des résultats possibles, il faut qu'elles restent absolument unies. Du moment où chacune tirera de son côté, du moment où nous laisserons la division entrer dans nos rangs, ce sera la fin de notre résistance.

Il est difficile de préciser le bien immense fait par nos organisations depuis dix ans, parce que les résultats ne se mesurent pas avec des dollars et des sous; mais s'il n'y avait jamais eu de "Patriote de l'Ouest," d'Association des Commissaires et d'Interprovinciale, il est certain que notre situation nationale serait peu brillante et que notre mentalité elle-même serait fort atteinte.

Certes, personne ne pense que la perfection a été réalisée; mais ceux qui font les plus virulents reproches, sont souvent ceux qui n'ont jamais remué un doigt, qui n'ont jamais fait le plus petit sacrifice pour la cause nationale. L'orateur nous invite à un examen de conscience bien loyal. Demandons-nous ce que nous avons fait, pour les oeuvres et pour la défense de notre cause. Avons-nous payé de nos personnes, avons-nous montré du dévouement, avons-nous consenti des sacrifices? Ah! Messieurs, la réponse ne sera peut-être pas flatteuse pour beaucoup de nous. Prenons donc, à la suite de cette Convention, l'énergique résolution de mieux faire à l'avenir. Montrons notre patriotisme, non seulement par des paroles, mais par des actes, et s'il le faut, par des sacrifices. Groupons-nous autour de nos organisations et sachons lutter debout comme des hommes pour assurer à nos enfants les bienfaits d'une éducation catholique et française.

COUP D'OEIL SUR L'AVENIR

Pour permettre au conférencier de se reposer, M. François-Xavier Soucy et son fils nous donnèrent d'excellente musique. Après M. Denis continua sa conférence en félicitant les dames et les demoiselles de s'être rendues si nombreuses à l'assemblée. Nous avons, dit-il, examiné le passé de nos associations; nous allons maintenant jeter un coup d'oeil sur l'avenir et préciser certains points d'un programme qu'il est important d'adopter et de mettre en vigueur.

Ce programme est divisé par le conférencier en quatre points distincts: la colonisation, le journal, la diffusion commerciale du français, et enfin, la question scolaire.

M. Denis montre le dommage immense causé à notre influence par le mouvement d'immigration qui se donna libre cours de 1905 à 1912. Au moment où à certains signes précurseurs, il est facile de comprendre qu'une nouvelle campagne d'immigration est sur le point d'être lancée, c'est à nous de nous organiser pour en tirer tout le parti possible. Le conférencier annonce la création de deux comités de colonisation, l'un ayant son siège à Laflèche, l'autre à Prince-Albert, et il demande au cercle d'Arborfield de se mettre immédiatement en relation avec le comité de Prince-Albert afin de l'aider dans son travail et de faciliter la tâche de nos missionnaires colonisateurs.

LE "PATRIOTE"

Il aborde ensuite la question du journal et montre l'aide que les cercles peuvent apporter au "Patriote." Il fait ressortir toute l'importance qu'en haut lieu on attache au seul journal de langue française de la province, tout le travail que celui-ci a fait, et toute l'aide qu'il apporte à nos organisations. Le conférencier fait remarquer que d'après l'opinion générale, le "Patriote" est l'un des hebdomadaires les mieux rédigés du Canada et l'un des plus intéressants. Il en attribue le mérite à ses rédacteurs qui se sont identifiés avec toutes nos luttes nationales et qui, nous l'espérons, continueront longtemps encore à nous faire bénéficier de leur talent et de leur dévouement. Mais le "Patriote" n'atteint pas encore toutes les familles de langue française de la province. Ce sera l'oeuvre des Cercles et des comités de presse de voir à ce que dans chaque paroisse notre journal pénètre dans tous les foyers. C'est là un travail pratique qui doit être fait.

LE FRANCAIS DANS LE COMMERCE

M. Denis nous montre ensuite la langue française répandue à travers le monde entier, partout langue commerciale, pendant qu'ici, dans un pays ou nous sommes près de trois millions qui parlons français, on l'ensevelit entre la cuisine et la salle à manger, dans ce que l'on appelle le sanctuaire familial.

L'orateur fustige les hommes d'affaires de langue française qui, dans la plupart de nos villages, arborent des enseignes anglaises, se servent de papeterie anglaise, trahissant ainsi la langue qu'ils ont apprise à balbutier sur les genoux de leurs mères. Il fait appel aux cercles qui, dans leurs milieux respectifs, peuvent, s'ils le veulent, faire changer ce triste état de choses en frappant le commerçant à la place sensible, à la caisse.

Il est entendu que pour ceci il faut de l'union, de l'organisation, mais c'est justement le but de l'A. C. F. C. et de ses cercles. Nous continuerons ensuite la campagne commencée l'année dernière auprès des maisons d'affaires et des compagnies anglaises. Les cercles recevront en temps voulu les instructions à ce sujet: mais dès à présent, ils doivent se préparer en recrutant de nouveaux membres afin d'assurer à ce mouvement la plus grande envergure possible. Cette question de la diffusion commerciale et administrative du français est d'une importance à laquelle on ne prête pas suffisamment d'attention et l'orateur y voit l'une des conditions essentielles de notre survivance; cette question, comme les autres, ne pourra être réglée avec succès que par le concours intense du journal et de l'A. C. F. C. aidés par des cercles qui s'appuieront à leur tour sur la population.

LA QUESTION SCOLAIRE

Le conférencier aborde ensuite la question scolaire, qu'il a placée la dernière, non parce qu'elle est la moins importante, mais parce qu'il a craint, en la plaçant la première, de se laisser entrainer trop loin.

Après avoir montré l'influence toute-puissante de l'école sur la mentalité de l'élève, l'orateur fait ressortir les dangers de cette influence lorsque l'élève fréquente une école où sa langue maternelle est maltraitée, et d'où parfois elle disparait complètement.

L'influence de la famille est grande, mais elle n'est pas suffisante si elle n'est pas continuée à l'école, et elle est parfois détruite par l'influence contraire de l'école. La langue parlée dans la famille deviendra bien vite une langue secondaire, en attendant qu'elle disparaisse tout à fait si elle n'est pas enseignée à l'école. Ce serait la fin de notre groupe au point de vue national, la disparition de notre langue entraînant infailliblement la disparition de notre foi. C'est pourquoi nous voulons maintenir l'enseignement du français dans nos écoles, c'est pourquoi aussi, dans la plupart des provinces de la Confédération, nos adversaires ont tant lutté pour le faire disparaitre.

ORGANISATION

Le conférencier passe en revue les conditions qui règnent actuellement dans nos écoles, et il est loin de les trouver satisfaisantes. Il ne voit d'autres remèdes que dans une solide organisation, dans une vie plus intense des cercles qui, tout en réchauffant le patriotisme des nôtres, procurerait à l'exécutif les moyens financiers nécessaires pour assurer la surveillance de nos écoles et par elle le développement graduel et assuré de l'enseignement du français et du catéchisme.

L'orateur reconnait que la lutte est difficile et qu'il faut un certain courage pour l'affronter, mais dans une vibrante péroraison il montre la protection divine marquant chaque page presque de l'histoire de la race française, cette protection divine qui a entouré d'un amour tout particulier le berceau de la Nouvelle-France et ne l'a jamais abandonnée et continuera à nous protéger si nous savons continuer à lutter.

M. l'abbé Carpentier remercie chaleureusement le conférencier et fait appel au patriotisme de ses gens. Un ban en l'honneur de M. Denis et 30 membres nouveaux se font inscrire, ce qui porte à 83 le nombre des membres du cercle d'Arborfield.

Mercredi, séance générale pour la nomination des comités, discussions diverses, etc.

:*:

OTTAWA. — F. de Selys, ancien conseiller de l'ambassade belge à Washington, est arrivé à Ottawa où il vient remplir les fonctions de consul général de Belgique au Canada. Il remplace M. Goor, qui est retourné dans son pays.

Le temps de la Passion

La Sainte Liturgie est riche de mystères et d'enseignements en ces jours où l'Eglise célèbre les anniversaires de tant de douloureux événements. Durant les deux semaines antérieures au Dimanche de Pâques, consacrées à la commémoraison des douleurs du Rédempteur, la Passion du Christ devient la pensée unique de l'Eglise et de toute la chrétienté.

Abimée dans les tristesses de son deuil, la Sainte Eglise, veuve désolée, qui pleurait naguère dans le jeûne les péchés de ses enfants, pleure maintenant le trépas de son céleste Epoux.

Depuis longtemps déjà le joyeux Alleluia est banni de ses cantiques, ce cri de jubilation ne concorde plus avec la désolation de son coeur.

Le ciel de l'Eglise est donc rempli de sombres nuages, ses temples sont voilés de teintes austères, ses prières deviennent gémissantes, ses lectures des Nocturnes, aux offices enténébrés de la nuit, sont empruntées à Jérémie, le prophète des lamentations. La couleur violette de ses ornements, adoptée au jour de l'imposition des cendres sur le front humilié de ses enfants, ne suffira plus bientôt à exprimer la doléance de son amertume, et le Vendredi Saint elle drapera ses ministres de vêtements noirs pour pleurer la mort de son Epoux, aussi amèrement que les mères ont coutume de pleurer sur la tombe d'un nouveau-né.

Hélas, la divine Victime, l'Agneau sans tâche, son Roi, au diadème d'épines, sera vendu pour quelques deniers, par un de ses disciples, condamné par ses frères et crucifié par les princes de son peuple!

Hélas, les péchés des hommes, le poids de la malédiction suprême, les rigueurs de la justice inexorable du Très Haut vont fondre sur lui, le broyer comme sous un pressoir jusqu'au suintement du sang de l'agonie, et après avoir bu le calice de l'expiation jusqu'à la lie, le coeur percé d'une lance, blessé d'amour et gonflé de miséricorde, les bras largement tendus dans un geste d'étreinte vers le monde et d'emprise de l'humanité rachetée, il remettra son âme expirante à Dieu son Père sur une Croix d'infamie!

Hélas, l'Eglise en pleurs devra le suivre sur la montagne de douleur, sur le Calvaire du supplice, recueillir son testament divin avec son dernier soupir, et voir sceller sur son corps inanimé la pierre du sépulcre.

Alors retentira plein d'angoisse le cri de sa détresse et de son affliction, adressé à ses enfants pèlerins en cette vallée de larmes: *"O, vous tous qui passez par le chemin, voyez s'il est une douleur comparable à ma douleur!"*

Dans l'attente de cette heure terrible, la Sainte Eglise manifeste ses douloureux pressentiments en voilant par avance l'image du Dieu Rédempteur. La Croix elle-même a cessé d'être accessible aux regards des fidèles et a disparu sous le symbolisme de lugubres couleurs. Les images des Saints ne sont plus visibles, il est juste que les serviteurs s'effacent devant la gloire éclipsée du Maître.

Chrétiens, préparons-nous avec recueillement et componction à ces fortes et salutaires impressions de la Passion et de la Mort du Sauveur, hélas trop souvent méconnues par la piété superficielle de notre temps. Rappelons-nous les soupirs et les amertumes immenses de l'Homme-Dieu pour nous; — rappelons-nous l'amour et la grandeur du sacrifice du Rédempteur pour notre salut.

A la vérité, ce ne sont pas des larmes et une compassion stériles que demande de vous notre Mère, l'Eglise. C'est plutôt la contrition sincère, une conversion véritable, la pénitence du coeur, la mortification des sens, la prière humble et repentante, la fidélité persévérante, le port généreux de sa croix à la suite de Jésus sur la voie douloureuse. Le péché, cause du drame infini du Calvaire, exige cette expiation nécessaire.

Par l'expression énergique de St-Paul, l'Eglise nous presse de ne plus *"crucifier Jésus-Christ de nouveau"* dans nos coeurs par le péché, puisque, continue le même Apôtre *"Nous avons été rachetés à un grand prix, par le Sang précieux de l'Agneau sans tâche."*

Recueillons ce sang précieux qui tombera de la Croix en ce temps de la Passion, lavons-en les souillures de nos âmes, venons nous abreuver et nous vivifier aux fontaines sacrées des plaies sanglantes du Sauveur, pour y puiser le repentir avec le pardon et le salut.

Alors le coeur débordant de sainte joie, à l'entrée triomphale de Jésus dans la Jérusalem de nos âmes, nous pourrons chanter l'Hosanna de bienvenue et l'Hymne d'allégresse et brandir avec les fils de Sion les palmes de la victoire sur le mal, les oliviers de la paix intérieure, et les rameaux tout verdoyants de vigueur surnaturelle, en apothéose au Messie Rédempteur. En ces Pâques mystiques, nos âmes converties et régénérées dans le renouveau d'une résurrection spirituelle espèrent en l'éclosion d'une vie immortelle et l'avènement lumineux de la Patrie céleste.

GEORGES BOILEAU, O.M.I.
Gravelbourg, Sask.

:*:

La France décore des Français du Canada

Montréal — M. Henri Jonas, président de la chambre de commerce française de montréal, a reçu la nouvelle que le gouvernement français l'a décoré du ruban rouge des des Chevaliers de la Légion d'Honneur.

Les autres décorations conférées par le gouvernement français sont la rosette et le titre d'officier de l'Instruction publique à M. C. Lambert de Roode, journaliste; le ruban et le titre d'officier de l'Académie à l'abbé Pierre Richard, vétéran de la guerre et curé de St-Jacques de Montréal; M. Jean Lehaut, croix de guerre, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal; Mme Eugène Lasalle, professeur d'élocution au Conservatoire Lasalle de Montréal; M. Laurent Biscayart, principal de l'Ecole Technique de Trois-Rivières; M. Etienne de Savoye, professeur à l'Université d'Alberta.

:*:

WETASKIWIN, Alta. — Un paquet d'argent, contenant $5,000, adressé d'Edmonton à la succursale de la Banque Royale à Camrose, a été volé au bureau de poste de Wetaskiwin.

WERDEN. — Le prince Féiderich Wilhelm von Lippe, l'agitateur nationaliste allemand, a été condamné par la cour martiale à une amende de sept millions de marks.

BERLIN. — Un coup d'Etat qui devait se produire vers le milieu du mois de mars a été étouffé dans l'oeuf, grâce à l'arrestation de quinze personnes à Munich, disent les autorités.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DELMAS, Sask.

Il semble bien que la Convention de Prince-Albert a donné une nouvelle poussée de vie à notre Association locale des Franco-Canadiens. Nos délégués sont revenus bien satisfaits, et avec des convictions bien affermies, qu'ils nous ont fait partager dans une réunion que nous avons eue dernièrement. Nous avons entendu avec plaisir M. J. A. Roy, nous faisant un compte-rendu, et nous communiquant ses bonnes impressions de la Convention.

Dans cette réunion, nous avons aussi beaucoup parlé du *Patriote*, et considérant que c'est là le premier point vital pour notre association, nous avons résolu de travailler à le faire recevoir dans toutes les familles franco-canadiennes de la paroisse. Le Rév. Père Curé a été particulièrement chargé de ce point important entre tous; il n'y manquera pas, et ce ne sera pas sa faute, si avant longtemps il y aura encore une seule famille franco-canadienne ne recevant pas chaque semaine notre journal franco-canadien. Comment pourrions-nous refuser l'entrée de chez nous à ce cher ami qu'est *Le Patriote de l'Ouest*, qui est constamment et uniquement occupé à travailler pour nous, et qui est notre grande espérance d'union et de conservation dans la mentalité catholique et française? Pourrions-nous nous laisser arrêter par la modeste somme de $2.00 par an, qu'il réclame comme abonnement, pour pouvoir vivre et continuer à nous faire du bien, en soutenant tous nos intérêts de Franco-Canadiens?

Dans cette réunion, il a été aussi question de l'Association Franco-canadienne, et nous avons pensé que Canadienne, et nous avons pensé que cette Association, ayant pour but de grouper tout l'élément français de la province, par le fait même tous ceux qui parlent français dans la paroisse font partie de l'association et sont admis aux réunions; mais sont membres payants seulement les hommes à partir de 21 ans. On estime que pas un homme ayant tant soit peu au coeur l'amour de sa religion et de sa race, ne voudrait se dérober au leger sacrifice de $1.00 par an, pour une oeuvre, qui, avec le journal, est toute entière au service de sa religion et de sa race.

On a encore, dans cette réunion, discuté la question de bâtir un local pour les réunions. La chose se fera aussitôt qu'elle sera possible.

— M. H. Alain est parti pour Winnipeg avec un char d'animaux.

— M. Piché est parti pour le Manitoba, pour voir son père, subitement frappé de paralysie.

— M. Th. Boudrault, ouvrier charpentier, est venu se fixer définitivement à Delmas.

— M. et Mme Odilon Rousseau ont fait l'acquisition d'une petite fille.

—:*:—

DUCK LAKE, Sask.

Une belle veillée paroissiale

Nous sommes heureux de relater l'intime fête paroissiale que nous avons eue dimanche dernier au soir.

Tous les assistants en s'amusant agréablement ont contribué d'une façon pratique, à l'oeuvre paroissiale. Ajoutons que plusieurs paroissiens, empêchés par les mauvais chemins, avaient déjà fait généreusement leur part.

Nous avons donc eu une très belle veillée paroissiale. En voici le programme:

Partie de cartes, trois prix pour les messieurs et trois prix pour les dames, trois prix pour les enfants, et un prix de consolation pour les joueurs malheureux de chacune de ces catégories.

Râfle d'un coussin, artistiquement fait par l'une de nos bonnes religieuses du couvent, qui a rapporté la jolie somme de $146.60.

Voulez-vous connaître le secret de vendre des coussins à un prix aussi fabuleux? Nous avions choisi quatre de nos gentilles demoiselles, élèves de notre couvent, dont nous sommes si légitimement fiers. Chacune devait remplir son livret de noms et son portefeuille de sous... Une bonne émulation existait entre elles, car il s'agissait aussi de gagner un splendide chapelet en or, généreusement offert par M. le Curé. Or, l'heureuse première des quatre candidates fut Mlle Angelina Courchesne, qui eut à son crédit le magnifique montant de $55.50 et le reste déduit du grand total fut à peu près partagé entre les trois autres candidates, Mlles Langlais, Touchette et Schmidt. A chacune, l'on remit en souvenir une belle chainette et médaille scapulaire en or.

Concert. — Chants et musique très bien réussis. Mentionnons les artistes: Mlles Langlais, Touchette et Schmidt, M. Forestier, Mlle L. Forestier, Mme et Mlle Stuttz.

Collation. — L'appétit ne manqua point, aussi nous serions en conscience d'oublier les Dames du Comité de Réception du cercle local de l'A. C. F. C., aidées de quelques amies, pour le succulent goûter, très bien préparé et aimablement servi.

MM. Courchesne et Schmidt, syndics de la paroisse, aidés de l'infatigable M. Emile Grézand, contribuèrent par leur esprit d'organisation au succès de la soirée.

Nous étions cependant attristés de savoir que notre bon et dévoué curé, M. l'abbé Morin, était là souffrant de la terrible grippe, dans sa chambre du presbytère. L'on nous disait même que son médecin, le Dr Touchette, songeait à lui faire prendre le chemin de l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, ce qui augmentait nos inquiétudes. Mais, en écrivant ces quelques lignes, l'on vient de nous dire que, grâce à Dieu d'abord et aux bonnes prières des paroissiens et aux soins dévoués du Dr Touchette, notre curé reprend aujourd'hui ses forces et en sera quitte pour un repos d'une quinzaine de jours.

M. l'abbé Caron, en repos chez M. le Curé, se fit, à la fin de la soirée, l'interprète de notre curé et remercia en termes très heureux et spirituels tous ceux et celles qui nous avaient fait passer une veillée si agréable et si charitable.

—:*:—

ASSINIBOIA, Sask.

Dimanche le 4 mars, il y a eu réunion des membres du Cercle local Montcalm à l'école Montcalm. Plusieurs des membres du comité ayant été absents pour une partie de l'hiver, aucune assemblée n'avait été tenue depuis près de trois mois.

— Nous apprenons avec joie que M. Raymond Leduc est en bonne voie de guérison à l'hôpital de Rochester et qu'il reviendra bientôt parmi nous.

— M. Arcadé Bergeron et sa famille sont de retour d'un voyage dans l'Ontario et dans l'Abitibi.

— L'ouverture de l'école Montcalm a eu lieu le 1er mars. Nous sommes heureux d'avoir encore cette année une institutrice catholique canadienne-française; espérons que notre institutrice, Mlle Fallard, se plaira parmi nous.

— M. et Mme Athanase Boutin ont fait baptiser un fils: Joseph-Gérard-Adélard. Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Himbeault.

—:*:—

MEADOW LAKE, Sask.

Une paroisse prospère de la Saskatchewan

Canadiens français qui cherchez à vous établir dans un pays avantageux, Meadow Lake vous offre encore cette chance si vous ne tardez pas. Le district de Meadow Lake, situé au nord de Battleford, est avantageux sous plusieurs rapports. Le sol noir et riche est appelé à fournir des récoltes magnifiques sans engrais pendant de nombreuses années; et la sècheresse n'a jamais causé de dommages, même les années où tout était grillé autour de Battleford. Depuis une dizaine d'années que les premiers colons ont essayé le blé, il n'y a pas eu de gelée à proprement parler et le rendement pour le grain a été en moyenne de 30 minots pour le blé et 60 minots pour l'avoine par arpent.

Malheureusement le pays n'a pu se développer, pendant plusieurs années à cause des mauvais chemins de communication qui empêchaient le colon d'arriver jusqu'ici. Mais depuis un an la situation est changée. Les routes se sont améliorées à un tel point que les automobiles arrivent jusqu'ici et la poste nous parvient toutes les semaines. Le pays est en plein développement. Une église y est desservie par un Père Oblat résident, le R. P. Teston. Nous avons un bon docteur canadien, le Dr Bourget, et un hôpital entretenu par les soins de la Croix Rouge avec garde-malade canadienne. Deux moulins à bois commencent à scier la planche et un moulin à farine est en construction. Nous espérons d'ici peu voir s'établir une crèmerie qui aiderait encore à la culture mixte. Il y a quatre magasins généraux, ainsi que boucherie, forge et maison de pension où l'on parle français. Trois écoles publiques y facilitent l'enseignement des enfants.

Tout s'est développé rapidement et, vu l'immigration qui se prépare pour le printemps, les homesteads encore vacants disparaîtront bien vite. C'est pourquoi nous disons: Hâtez-vous si vous voulez trouver une place dans ce pays, qui est avantageux non seulement par son sol riche et sans roches, par son foin abondant et son beau pâturage pour troupeaux, mais avantageux aussi l'hiver par la richesse de ses fourrures. Le gibier s'y trouve en abondance et, chose précieuse, surtout pour celui qui a habité la prairie, le bois de construction comme le bois de chauffage se trouve à la portée de tous.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

— Plusieurs de nos familles qui étaient allées visiter la vieille province de Québec nous reviennent depuis quelques jours; tous semblent enchantés de leur promenade et nous ne doutons nullement de la sincérité de leurs paroles. Parmi ces heureux qui sont allés en promenade là-bas, mentionnons: M. et Mme J. Gaumont et leur fillette; M. et Mme P. L'Heureux; M. et Mme Alaric Lizée; M. et Mme Alphonse Dorais.

— M. et Mme Emile Dorais et leurs fils ne sont pas encore de retour de la province de Québec; ils sont retenus là-bas par la maladie récente de leur fils cadet. Souhaitons qu'il se rétablisse bientôt et qu'ils nous reviennent tous en parfaite santé.

— Mme Gustave Fréchette est revenue de Québec et autres villes de la vieille province où elle était allée en visite.

— M. G. Fréchette a vendu ses propriétés de Gravelbourg et est à écouler son assortiment de bijouterie pour aller tenter fortune quelque part dans la province de Québec; il doit nous quitter prochainement avec sa famille. Nous l'assurons que son départ cause des regrets à tous et nous lui souhaitons toute la chance possible.

— Mme J. Provencher, qui est aussi allée visiter Plessisville et autres centres de la province de Québec, est revenue enchantée de sa promenade et se promet bien de retourner encore.

— M. et Mme L. Magnan nous ont quittés, ces jours derniers, pour aller résider à Montréal, d'où ils étaient venus dans le cours de 1922.

— M. Chs. Fuette est parti pour Los Angeles, Californie, avec l'intention de s'y établir; on nous dit que l'appât des bons salaires attire dans ces endroits les gens de métier et tous les travailleurs de renom. Celui qui vient de partir devra réussir là-bas car il est un entrepreneur de marque dans la construction et tous les travaux de menuiserie.

— Le départ de MM. Fréchette et Fuette va amener l'élection de deux conseillers pour la ville, car ils occupaient ce poste depuis quelques années.

— Madame La Grippe a été une visiteuse très assidue dans beaucoup de nos familles depuis quelque temps; heureusement, tous nos malades semblent être en bonne voie de guérison. Souhaitons que cette intruse ne réclamera personne avant son départ.

— M. Eloi Beaudry est reparti la semaine dernière pour reprendre son travail à l'église de Marcelin, après avoir passé deux mois au milieu de sa famille et de ses amis.

— M. J. B. Michaud est revenu d'un voyage aux Etats-Unis et a été heureux de retrouver les siens en bonne santé; il était allé au Texas pour affaires.

— La température clémente que nous avons eue cette semaine a jeté la note gaie partout et remis de l'activité aux affaires; le beau temps est une belle chose, pourvu qu'il ne nous arrive pas trop tôt et retarde ensuite les travaux du printemps; nous avons eu, dans le district, plus de neige cet hiver que pendant les précédents. Ce n'est pas dommage et cela fait souhaiter que la récolte en bénéficiera.

— M. Victor Larivière a fait encan de tous ses instruments agricoles, chevaux, bestiaux, etc., et doit nous quitter prochainement pour aller visiter la Californie afin de voir sur place les chances de s'y établir; il a loué sa ferme, près de la ville, à M. Allard, qui viendra prochainement en prendre possession avec sa famille.

— Mme Larochelle est revenue, ces jours derniers, d'un voyage à Rochester et autres villes américaines et dit que sa santé en a grandement bénéficié.

— Mme J. E. Cadieux est aussi de retour d'un voyage aux Etats-Unis et se déclare enchantée de son voyage.

— La conférence qui devait avoir lieu dimanche soir, à la salle St-Jean-Baptiste, au sujet de la Convention de Prince-Albert, a été remise à un autre dimanche, à cause de l'indisposition de quelques-uns des orateurs. Nous attendrons avec impatience ce compte rendu d'un événement qui nous intéresse tous.

— On nous promet aussi une séance récréative des collégiens pour dimanche prochain.

— L'orchestre de Gravelbourg, ainsi que la chorale, sont à organiser un grand concert musical pour le premier avril, jour de Pâques, à la salle St-Jean-Baptiste. Il y aura aussi une bonne comédie jouée par trois de nos bons acteurs. Qu'on se le dise et qu'on avertisse les amis de ne pas manquer ce divertissement.

Chronique du Collège

Fête intime — Mercredi, le 7 mars était jour de liesse au Collège. On y célébrait la fête de Saint-Thomas d'Aquin, Docteur de l'Eglise et patron des Maisons d'Education Catholiques. C'était aussi la fête officielle du Recteur du Collège. Les élèves ont pris leurs ébats à coeur-joie.

Tableau d'honneur pour le mois de février — 3ème, Forme: 1er, M. Leroy Poulin; 2ème, M. Leo-Paul Sabourin.

2ème, Forme: 1er, M. Louis Lebastard; 2ème, M. Léo Ayotte.

Eléments Latins: 1er, M. Paul Raby; 2ème, M. Albert Forcier.

4ème, Préparatoire: 1er, M. Fernand Painchaud; 2ème, Ex aequo: M. Léo Isabelle, M. Léon Nibus.

3ème, Préparatoire: 1er, M. Conrad Piché; 2ème, M. Joseph Ross.

2ème, Préparatoire: 1er, M. Armand Gaudry; 2ème, M. Aristide Fournier.

L'A.C.J.C. et la Fanfare du Collège — Le cercle de l'A.C.J.C., toujours à l'affût des oeuvres d'intérêt catholique et national, se réunissait, mardi le 27 février, aux bureaux de M. l'avocat Bonneau. Le but de cette réunion, toute amicale et toute fraternelle, était de s'organiser pour ouvrir une collecte d'argent au bénéfice de la Fanfare de notre Collège français.

L'assemblée, tenue sous la présidence honoraire de M. l'avocat Bonneau et la présidence active de M. Vincent, s'ouvrit, selon la pieuse tradition, par la récitation de la prière. Le R. P. Massé, O.M.I., et M. l'abbé Louis Lussier étaient les représentants du Collège. Une réconfortante atmosphère de sympathie et de cordialité, d'émulation et d'entrain, régnait parmi les membres. Après mûres délibérations, l'assemblée passa les résolutions suivantes:

1. — Organiser une loterie de plusieurs articles de valeur.
2. — Organiser une représentation de "Vues animées" éducatives par "l'Association d'Art Catholique".
3. — Organiser un "Tag-Day" pour les Premières Vêpres de Pâques, le Samedi-Saint après-midi.
4. — Organiser une séance par les membres de l'A.C.J.C.

Les autorités du Collège sont profondément émues de l'intérêt croissant que l'A.C.J.C. de Gravelbourg manifeste à l'oeuvre importante de notre maison française d'enseignement et s'empressent de leur souhaiter un plein succès dans leur admirable entreprise.

—:*:—

BIGGAR, Sask.

— Mlle Alice Cadieux doit nous quitter pour le Sanatorium de Fort Qu'Appelle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— La salle paroissiale a maintenant son installation de radio. Nous entendons distinctement des concerts, même de Cuba.

— Lundi le 12 mars, le R. P. Jean, O.M.I., de Saskatoon, donnera une conférence illustrée à la salle paroissiale.

— Notre curé a passé trois jours à la mission de Cochery et autant à Loverna.

— Puisque nous avons parlé de radio, savez-vous que les gens de Biggar ont entendu le concert de Cuba avant les gens qui étaient dans la salle où se donnait ce concert? Il faut bien s'en convaincre puisque les ondes du radio ont une vitesse de 186 et 400 milles à la seconde et les ondes du son une vitesse de 1,129 pieds à la seconde.

— M. Wm. Gness, représentant la Cie Winnipeg Church Goods, était de passage au presbytère en route pour Edmonton.

— Le 24 février, 1923, à M. et Mme Ambroise Maurieu, à Cochery, Joseph Antoine, baptisé par l'abbé Burrell, le 28 du même mois.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

Les dernières transactions dans le village — M. C. Caron a vendu son établissement de forge et boutique à bois à M. Lausier, d'Assiniboia. M. Caron a été forcé de vendre à cause de sa santé et va probablement se retirer à Winnipeg.

M. Ch. William a aussi vendu sa maison à M. Rainville, de Kendal.

M. P. Goulet a fait l'aquisition du coin Huette, en face de la Banque.

La famille Jos Laberge, étant partie pour Victoria, la terre a été louée à M. Langlois, de Wolseley.

M. Camille de Deker, ayant fait encan de ses effets, va venir résider au village.

M. A. Part se rétablit graduellement d'une sérieuse maladie qui l'a retenu au lit trois semaines.

Le Conseil de la municipalité Rurale a décidé de ne pas fournir de grain de semences cette année.

M. Adolphe Breton a fait une heureuse tournée d'accordage et de réparation de pianos et harmoniums dans le sud et a rencontré des cas désespérés qui ont été traités avec succès. Nous pouvons donc nous adresser à lui en toute confiance pour les troubles qui surgissent dans nos pianos. Il saura en même temps nous conter de bonnes histoires dont il a seul le secret; le tout à des prix modérés.

Mme Terriault, mère de M. l'abbé A. Terriault, qui a été sous les soins du Dr Lavoie depuis longtemps, est maintenant mieux et semble hors de danger.

M. Nap Nadeau est revenu d'une longue promenade dans l'Est Canadien et semble avoir amélioré beaucoup sa santé.

La soirée de cartes et vente de paniers a été remise au 18 mars, à cause de la dernière tempête.

Baptêmes — Joseph-André-Bertrand, fils de M. et Mme Pantaléon Potvin. Parrain et marraine, M. et Mme A. Leblanc.

Roger-Blaise-Raoul, fils de M. et Mme Rosaire Lachambre. Parrain et marraine, M. et Mme Ch. Ecarnot.

Marie-Marguerite-Thérèse, fille de M. et Mme Emilien Coupal. Parrain et marraine, M. et Mme Jos Labrèche.

Vincent-Ferrier-Jérôme, fils de M. et Mme Adélard Faubert. Parrain et marraine, M. Louis Leduc et Mme M. Faubert.

—:*:—

Un grimpeur tombe d'un dixième étage et se tue

New-York. — Devant une foule évaluée à 20,000 personnes, au Broadway, et en face de plusieurs appareils cinématographiques, Harry Young, grimpeur, a fait un plongeon mortel du dixième étage, en escaladant la façade de l'hôtel Martinique. Dans l'attroupement qui s'était formé place Greeley, pour assister à la prouesse, se trouvait la propre femme de la victime. Elle a perdu connaissance et a été transportée à l'hôpital. Plusieurs spectatrices se sont aussi évanouies. Un tumulte s'est produit.

Young portait une chemise blanche, une culotte de toile et des souliers blancs, ce qui permettait de la voir distinctement. Il a commencé l'escalade à l'angle nord de l'immeuble. De la rue, il semblait se cramponner à une surface absolument lisse, mais il y avait ici et là quelques rugosités où il accrochait ses doigts ou ses orteils. Il est monté au quatrième étage sans encombre. Là il a sauté sur le balcon. Les curieux qui se trouvaient aux fenêtres de l'hôtel, au passage du grimpeur, rapportent qu'il murmurait: "Je ne puis le faire, je ne puis le faire." Young a tenu bon, cependant. Au dixième étage, le pied lui a glissé et il a dévalé, pendant qu'un gémissement s'élevait de la foule. Il s'est fracassé le corps sur le balcon et est tombé sur la chaussée où la foule s'était écartée. Young avait 25 ans et avait fait déjà plusieurs escalades.

—:*:—

WOONSOCKET. — Une dépèche officielle datée de Washington mande que Mgr Charles Dauray, curé du Précieux-Sang, de Woonsocket, vient d'être créé chevalier de la Légion d'honneur par ordre du gouvernement français. La remise solennelle de l'insigne sera faite par M. J. Jusserand lui-même, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

NECROLOGIE

MADAME J. DOIRON

Est décédée à Vonda, Sask., le 24 février 1923, à l'âge de 61 ans, Mme Anne-Monique Gillis, épouse du Dr J. Doiron et mère de l'avocat Adrien Doiron, B. S., aussi de Vonda. Sa mort est survenue, après un alitement de dix semaines d'une maladie très douloureuse qu'elle a supportée avec résignation. Elle fut toujours une épouse chérie, une mère tendre, dévouée aux oeuvres de charité et paroissiales; elle avait été, depuis l'origine de la paroisse jusqu'à ces trois dernières années, à la tête de toutes les oeuvres paroissiales de Vonda.

Universellement aimée, ses concitoyens sans distinction de race et de croyances ont voulu lui donner un dernier gage d'amitié en fermant tous les bureaux et magasins pour assister aux funérailles qui eurent lieu le 26 février.

—:*:—

MONTREAL. — La Société Historique de Montréal a adopté une résolution à l'effet de demander à la municipalité de Montréal de donner à seize rues consécutives les noms des seize compagnons de Dollard.

ROME. — Le Pape Pie XI est à étudier un plan pour construire une nouvelle aile au palais du Vatican. Cette aile servira d'appartements aux cardinaux demeurant à Rome qui, vu l'augmentation du prix des loyers, ne peuvent vivre selon leur rang.

PARIS. — M. René Doumic, directeur de la "Revue des Deux-Mondes," a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie française en remplacement de Frédéric Masson, décédé récemment.

Prince-Albert

—M. l'abbé Sylvio Caron, chancelier du diocèse, a quitté définitivement Prince-Albert la semaine dernière pour retourner à Saint-Boniface. Pendant son bref séjour au milieu de nous, M. l'abbé Caron s'était acquis de précieuses amitiés et son départ est vivement regretté. Nos voeux de bonheur et de succès dans les nouvelles charges qui lui seront confiées.

— Le souper traditionnel de la St-Patrice aura lieu samedi soir, à 6 heures, dans la salle paroissiale. Le matin, à 8 heures, messe en l'honneur de Saint Patrice.

— A. J. Reynolds, vice-président de la Chambre de Commerce de Prince-Albert, a été élu président de l'Association des Chambres de Commerce de la Saskatchewan et J. H. Mitchell, de Prince-Albert, a été élu secrétaire de la même association.

— John A. Hurd, qui tenait une boucherie, 24, 8ème rue, a été trouvé jeudi matin sans connaissance dans son magasin, avec une grave blessure à la tête. Un morceau de métal était resté sur le bord de cette blessure. Transporté à l'hôpital, le malheureux a expiré dans l'après-midi. Une enquête est ouverte, mais on ne croit pas qu'il s'agit d'un meurtre.

— Le R. P. Lajeunesse, O.M.I., de Big River, est en traitement pour quelques jours à l'hôpital de la Sainte-Famille.

— Mlle Simonne Hudon, qui était en visite chez sa soeur, Mme J. A. Fortin, depuis l'été dernier, est repartie hier pour Québec. Mme Fortin l'a accompagnée jusqu'à Saskatoon.

— Miss Janet Virtue, principale du St. Alban's College, a donné sa démission pour prendre effet à la fin de l'année scolaire.

— MM. Albert Martin et D. Godard, de Debden, sont partis samedi pour Vancouver.

— M. le Dr Leblond, de Rosthern, a passé quelques jours en visite chez M. le curé Munro.

— George E. Coates, de Naicam, a été nommé secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Buckland à la place de George E. Shears.

— Le transfert des prisonniers à la nouvelle prison provinciale s'est effectué sans incident. La construction était terminée depuis quelque temps, à l'exception de l'aile de l'est qui sera édifiée plus tard. C'est l'institution du genre la plus moderne au Canada.

—:✣:—

Le club des Jeunes Gens Catholiques

Mercredi soir, le 7 mars, le club des jeunes gens catholiques de Prince-Albert donnait dans le soubassement de la cathédrale sa première représentation artistique. C'est devant une salle comble que nos jeunes gens firent leurs débuts.

La pièce de résistance de la séance était une comédie: "Breach of promise." C'est une parodie de procès, où le défendeur, après l'audition de nombreux témoins et de longs plaidoyers, est obligé de verser la somme de 15 sous pour avoir été infidèle à Bridget Whatowed. La scène de la cour était bien représentée en général. L'arrivée sur la scène du jury le plus cosmopolite et le plus invraisemblable eut le don de provoquer l'hilarité générale. Des témoins de tout rang ont dû comparaître à la barre, depuis ce brave Père Charbonneau, (M. C. D. tourneau), jusqu'à l'excellente et fielleuse commère de la ville, dont l'engeance est partout vivace. M. Jos. Flynn a eu un grand succès dans son rôle de Juif. M. W. ... gnon a su démontrer qu'il possède de réelles aptitudes d'acteur et de diseur, et si son client fut condamné à 15 sous d'amende, ce ne fut certes pas par manque de talent de la part de l'avocat.

Le programme comprenait aussi une partie musicale. Le succès des chanteurs fut moins complet que celui des acteurs. M. L. P. Lachance a cependant bien rendu "Until," de Sanderson. Il y eut un autre solo de violon par M. F. L. Valade et duo de piano par Miles Mae Russell et Norine Noble.

Nos jeunes gens catholiques méritent des félicitations pour l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer mercredi dernier et nous espérons que la prochaine représentation obtiendra encore un meilleur succès, si possible.

—:✣:—

La course de chiens de Big River

Big River. — Frank Schlagel, du Lac Doré, est arrivé premier dans le derby de chiens de la Saskatchewan. Il a franchi les 75 milles du retour en 11 heures 10 minutes, ce qui est considéré comme une vitesse plutôt moyenne. Johnny Irons, de l'Ile à la Crosse, un Indien, est arrivé second 40 minutes après Schlagel.

Sept attelages ont pris part à la course, mais quatre seulement ont fait le voyage de retour, les trois autres ayant abandonné.

Ce qui se passe

Mort du Dr Mayer, ambassadeur allemand en France

Munich. — Le Dr Wilhelm Mayer, ambassadeur allemand en France, vient de mourir d'anémie.

Le Dr Mayer a été rappelé de Paris, au commencement de l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique, et s'est rendu à Munich. Il était déjà malade au moment de son départ de Paris. Il entreprit le voyage contre l'avis de ses médecins. Son état devint alarmant quelque temps après.

Le Dr Mayer faisait partie du centre au Reichstag. Durant les années 1919 et 1920, il fut ministre du trésor dans la cabinet Bauer. Il fut chargé d'affaires allemand à Paris à la fin de janvier 1920 et ambassadeur allemand lorsque les relations diplomatiques normales furent reprises entre les deux pays.

—:✣:—

Le candidat progressiste dans Moose Jaw

Moose Jaw. — E. N. Hopkins, de Moose Jaw, a été choisi comme candidat des progressistes à l'élection partielle de Moose Jaw. Il a été élu au premier scrutin contre trois concurrents.

Au début de l'assemblée, R. M. Johnson, le député disqualifié, a déclaré qu'il n'accepterait pas la nomination et a attaqué les cours de la Saskatchewan.

L'hon. J. A. Maharg, chef de l'opposition à la Législature de la Saskatchewan et Mrs Johnson ont été également nommés. M. Maharg a dit qu'il n'avait pas l'intention de poser sa candidature, mais qu'il soutiendrait le candidat progressiste. M. Johnson a décliné l'honneur de la nomination au nom de sa femme.

—:✣:—

Les crédits ruraux au Manitoba

Winnipeg. — Le gouvernement Bracken préconise le principe des crédits ruraux. Il cherchera à mettre l'administration sur une base solide autant que possible. Il n'appliquera pas une pression indue aux emprunteurs mais il sauvegardera tous les prêts.

Tel est le programme que M. F.-M. Black, trésorier provincial, a exposé à la législature, à la suite d'une interpellation sur le rapport de la commission Jackman-Collver et la réponse du conseil de la Fédération des sociétés de crédits ruraux.

Le premier ministre Bracken a approuvé la déclaration de M. Black. Il a dit qu'en attendant un changement, le gouvernement allait continuer à suivre le régime actuel mais que d'ici un an il élaborerait des plans pour permettre au département des crédits ruraux de subvenir à ses propres frais. M. Black et le premier ministre ont déclaré que les deux rapports en question seraient étudiés en même temps par le gouvernement.

—:✣:—

Une nouvelle tournée dans l'Ouest de l'organiste Joseph Bonnet

Winnipeg. — On porte un intérêt extraordinaire au retour à Winnipeg du merveilleux organiste français Joseph Bonnet, de Paris.

M. Bonnet donnera deux merveilleux récitals: le premier, en l'église protestante Westminster, lundi, le 19 mars; le second, en l'église protestante Grace, mardi, le 20 mars.

Le célèbre organiste sera à Saskatoon le jeudi 22 mars. Il donnera également des concerts à Régina Moose Jaw et Vancouver.

—:✣:—

M. Rowell dit que le Canada devrait protester contre l'occupation de la Ruhr

Toronto. — Dans un discours prononcé à Toronto, sur le Canada et sa situation vis-à-vis de la politique internationale, l'hon. N. W. Rowell a déclaré que l'on ne pouvait trouver une solution aux problèmes économiques par la force, et que le Canada devrait protester avec l'Angleterre contre l'occupation de la Ruhr par les Français et les Belges.

Il a dit que le Canada était intéressé à la question, attendu qu'il attend une part des réparations qui seront payées à l'Empire britannique par l'Allemagne. La situation internationale a aussi grandement à faire avec le pouvoir d'achat des pays européens, et cela, indirectement, affecte le commerce et la vie économique du Canada. L'Allemagne prétend que l'occupation franco-belge est illégale, des experts en droit international partagent ces vues, et M. Rowell trouve injuste que le Canada soit amené à être partie à une action illégale.

—:✣:—

La classe de 1921 restera sous les drapeaux

Paris. — Le ministre de la guerre, M. Maginot, a informé le cabinet qu'il avait l'intention de garder la classe 1921 sous les drapeaux jusqu'au 31 mai. Le ministre a en même temps déposé devant le cabinet un projet de loi permettant de prendre des enrôlements pour une période de six mois.

La décision du ministre de garder la classe 1921 sous les drapeaux jusqu'à la fin de mai va désappointer ces conscrits, qui espéraient être licenciés le 1er avril au plus tard. S'ils ne sont congédiés que le 31 mai, ils auront servi deux mois de plus que le terme normal.

On donne comme explication officielle que le ministère désire garder des hommes d'expérience pour exercer la nouvelle classe.

—:✣:—

OTTAWA. — M. A. St-Laurent sous-ministre adjoint du ministère des Travaux Publics et ingénieur en chef du Dominion, est décédé. C'était l'un des ingénieurs les plus réputés du pays.

Contre le Ku Klux klan

Québec. — Les membres du quatrième degré des Chevaliers de Colomb ont déclaré une guerre défensive au Ku Klux Klan.

A une grande assemblée tenue aux quartiers-généraux des Chevaliers de Colomb, on a décidé de prendre des mesures énergiques pour faire cesser les étranges activités du Ku Klux Klan.

M. Eugène Corriveau, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, a reçu l'autorisation de publier le communiqué officiel suivant: "Les membres du quatrième degré des Chevaliers de Colomb de cette ville, suivant l'exemple de leurs chefs suprêmes, ont pris l'initiative, dans la ville de Québec, d'offrir leurs services pour la protection des édifices religieux, en toute occasion, d'entraver les plans du Ku Klux Klan ou de toute autre organisation de ce genre. Nos membres sont au service des autorités ecclésiastiques et une organisation spéciale a été préparée pour chaque paroisse de cette ville."

—:✣:—

Les inondations en France

Paris. — La Seine continue à monter à un point alarmant à la suite des pluies récentes. Le niveau de la rivière s'est élevé de 22 pouces 3-4 à Paris durant les dernières vingt-quatre heures.

Des pluies abondantes sont tombées en différentes parties de la France récemment et des inondations se sont produites.

La Moselle a débordé de ses rives en plusieurs endroits et la crue du Rhône est alarmante. Les tributaires de la Loire et la Loire elle-même montent rapidement.

Le Cher a inondé le district qui environne Saint-Amand. Une tempête à Bordeaux a interrompu les communications télégraphiques et téléphoniques. La navigation est temporairement immobilisée. La tempête a fait des dégâts considérables dans le district agricole de Charolles.

Paris — Des tempêtes et des inondations ont fait des ravages dans toutes les parties de la France. Les provinces ont subi plus de dégâts que Paris. On craint que la situation dans le département de Maine-et-Loire ne devienne encore plus critique que durant les terribles inondations de 1910, alors que le Maine monta de vingt pieds et demi au-dessus de son niveau normal. La crue dans la ville d'Angers est déjà plus forte qu'en 1910. Plusieurs rues sont inondées et plusieurs districts sont privés de communications. La municipalité a confié aux ingénieurs des ponts et chaussées le ravitaillement de certaines parties de la ville où les habitants sont emprisonnés dans leurs maisons.

La crue de la Loire est déjà plus forte qu'en 1910. Plus de vingt routes dans le département de la Loire sont impraticables et la circulation est presque arrêtée. Le Cher est aussi plus gonflé qu'en 1910 et un grand nombre d'habitants de la ville de Saint-Amand ont été obligés de quitter leurs demeures.

A Limoges, où la Vienne continue à déborder, les gendarmes et les pompiers ont effectué des sauvetages émouvants dans les maisons en passant par les fenêtres des étages supérieurs. Toutes les usines de la ville sont inondées et le travail a cessé.

On signale plusieurs feux de forêts dans les montagnes. Les flammes sont activées par le vent. Une tempête de grêle, de pluie et de neige s'est abattue sur Dijon récemment. Les orages ont été terribles dans les régions élevées.

Toute la France est dans le moment couverte de neige.

—:✣:—

Un bon encanteur bilingue

Connaissez-vous Paul Colleaux, de Marcelin? C'est, dit-on, le meilleur encanteur de la province.

Tout d'abord, c'est un encanteur bilingue, ce qui a son importance dans tous nos centres franco-canadiens. Il possède en outre comme garantie douze années d'expérience et de succès. Tous ceux qui jusqu'à ce jour se sont adressés à lui pour leurs ventes à l'encan, n'ont eu qu'à se féliciter des résultats obtenus.

M. Colleaux s'occupe aussi d'immeuble, correspondance, etc..

N'oubliez donc pas le nom, quand vous aurez besoin des services d'un *bon encanteur* bilingue: *Paul Colleaux, Marcelin, Sask.* Et de cette manière, vous encouragerez l'un des nôtres.

—:✣:—

WINNIPEG — Jeudi et vendredi le Manitoba ainsi que le sud et le sud-est de la Saskatchewan ont subi une tempête qui a été assez violente en certains endroits. Le service des trains n'a cependant pas été désorganisé.

—:✣:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.11 5-8; No. 2, 1.09 5.8; No. 3, 1.06 3-4; No. 4, 1.01 1-4; No. 5, 0.94 3-4; No. 6, 87. 3-4; fourrage, 78 1-4; voie, 1.12 1-4.

Avoine — No. 2 C.W., 48 7-8; No. 3 C.W. et fourrage 1 extra, 43 3-4; fourrage No. 1, 42 5-8; fourrage No. 2, 41 1-2; rejeté, [illegible] 7-8; voie, 48 7-8.

Orge — No. [illegible] C.W., 55 1-8; No. 4 C.W., 51 1-8; [illegible] et fourrage, 47 5-8: voie, 55 3-8.

Lin — No. 1 [illegible] C., 2.41; No. 2 C.W., 2.37; No. 3 [illegible] et rejeté, 2.19; voie, 2.41.

Seigle — No. 2 C.W. 79 7-8.

—:✣:—

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 90; No. 2, 87; No. 3, 85; No. 4, 79; No. 5, 72.

—:✣:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de premier choix d'un an 6.75; bons, 5.00 à 5.50; moyens, 4.50 à 5.00. Bons veaux, 7.00 à 10.00. Porcs de choix, 9.62; porcs maigres, 8 75. Quelques agneaux vendus à 11.00.

A nos lecteurs



VOICI LE PLUS COURT CHEMIN pour atteindre la personne qui achètera soit vos produits ou même votre ferme. Pour trouver un emploi ou des objets perdus, servez-vous des

Petites Annonces du "Patriote de l'Ouest"

Nos prix sont bien minimes pour les résultats que vous pourrez obtenir d'une petite annonce dans notre journal.

25 mots 25c, et 2c chaque mot additionnel

Toute annonce devra être accompagnée du montant nécessaire

PETITES ANNONCES

A VENDRE OU A LOUER — De suite une section de terre d'un seul lot, avec maison d'habitation, de grandes étables, graineries et eau en abondance, entièrement clôturée. S'adresser à M. Jos. Marchildon, Witchekan, ou pour plus amples renseignements à E. Bastide, 8738, 76 av., Edmonton South. 1-6

A VENDRE — D'urgence, en plein centre canadien-français, entièrement de langue française, et possédant un pensionnat dirigé par des religieuses, une propriété composée de deux lots, une maison et une écurie; l'emplacement conviendrait également à un commerçant. S'adresser à M. Denizet, Willow Bunch, Sask. 50-53

MENAGERE DEMANDEE pour fermier, veuf ayant petit garçon de 6 ans. Maison confortable. S'adresser à M. P. H. Tremblay, Argo, Sask. 54P.

A VENDRE — Charrue Oliver à tracteur, 4 versoirs à cassage. N'a cassé que 300 acres. S'adresser à boîte 20, Montmartre, Sask. 1-5p

A VENDRE — Une demi-section, 100 acres en culture, 2 maisons, deux écuries, une grange à foin, grainerie, étable, hangar, bois de chauffage. A VENDRE également, cheval de 4 ans, percheron enregistré pur sang, 1600 lbs. S'adresser à Alfred Lupien, Périgord, Sask. 1-3P

ARGENT PERDU — Un porte-monnaie en cuir brun contenant environ $20.00, a été perdu entre les écuries Lacerte et Laidlaw. Remettre au *Patriote de l'Ouest*, casier 2. 2P

HOMME MARIE, sans enfant, demande à conduire un tracteur. Bonne expérience, peut faire toutes les réparations. Dire salaire payé, adressez les offres au Patriote de l'Ouest, casier 2. 2P

A VENDRE — Magasin général dans un bon centre en majorité de langue française et catholique avec église et couvent au village. La récolte n'a jamais complètement manqué dans ce district. Conditions: comptant. Pour plus amples renseignements s'adresser au *Patriote.* 2-3

A VENDRE — ferme de 160 acres, bonne eau, bonne maison, grande étable, 1 mille de l'école, 3 milles de Storthoaks, Sask. Centre canadien français. S'adresser à boîte 3, *Le Patriote de l'Ouest* 4P

ON DEMANDE — pour Périgord, district scolaire No. 850, deux institutrices, certificat de 2ème et 3ème classe, pouvant enseigner le français. Dire salaire désiré et expérience. Ecole ouvrira le plus tôt possible. S'adresser à W. R. Miller, sec.-trés., Périgord, Sask. 2-5

A VENDRE — Ferme de 320 acres, terre excellente, à 5 milles de Gravelbourg. Bonne maison, puits, etc., 2 milles de l'école. Pour prix et conditions, s'adresser à la Banque de Toronto, Gravelbourg, Sask. 50-54

ON DEMANDE — Couple marié pour sacristie et léger travail, femme pour cuisine; bonne cuisinière seule acceptée. Bons gages et logement très confortable. Donner références et s'adresser à casier 2, "Le Patriote de l'Ouest. 1

INSTITUTRICE DEMANDEE pour district scolaire Newville 610. Diplôme de 2ème classe. Ecole ouvre le 1er mars. Logis à même l'école. S'adresser à M. A. St-Jacques, secrétaire, Lac Pelletier, Sask. 2P

ON DEMANDE — de bons hommes ne désirant pas mourir tout de suite, pour assurer leur vie à des conditions très avantageuses dans *La Sauvegarde.*

INSTITUTEUR, six ans d'expérience dans Montréal, possédant brevet pour écoles académiques françaises, élémentaires anglaises, obtenu Ecole Normale, Québec; bonnes références; demande emploi comme instituteur. S'adresser à Joseph Dionne, 742, Montana, Montréal. 54P

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour aider aux soins généraux du ménage. S'adresser à Mme H. Quintal, Zealandia, Sask. 55-p

REPRESENTANTS DEMANDES — Une des plus importantes manufactures du Canada dans les habits pour hommes désire s'assurer les services d'un certain nombre de représentants dans l'Ouest canadien pour vendre directement au consommateur des habits de toute première qualité à prix raisonnables.

Aucune demande ne sera considérée à moins que le candidat ne puisse fournir de bonnes références et des garanties sérieuses de solvabilité.

Un représentant sérieux et actif devrait se faire au moins $50.00 de salaire par semaine. En faisant sa demande, on est prié de mentionner le territoire qu'on pourrait couvrir. Pour détails s'adresser à: Albert J. Beland, 1552 Mance, Montréal, Qué. 47—

ON DEMANDE — Une bonne servante canadienne pour tenir une maison de fermier ayant trois enfants de 5 1-2, 3 et 2 ans. Bon salaire. S'adresser à M. l'abbé Fortin, Lac Pelletier, Sask. 53-56

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

A VENDRE — Ferme de 160 acres dont 110 en culture, terrain de première classe. Bonne eau, bonne maison, bons bâtiments. Située à 2 milles du village de Marcelin. Pour plus amples informations, s'adresser à Boîte 111, Marcelin, Sask. 53P.

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

ON DEMANDE — Emploi dans presbytère. Références sur demande. S'adresser par lettre à Mme Vve Marie Dozois, Morinville, Alberta. 54P

Ce dont une maîtresse de maison est fière: Des couvertures de laine propres, douces et moelleuses et du linge bien blanc. LA POUDRE A LAVER LE PAGE fait simplement disparaître la saleté. Il faut moins d'efforts pour laver. Donne le lustre du neuf aux étoffes délicates. Ne fait ni rougir ni craquer les mains. 25 cents le paquet chez tous les épiciers. Manufacturée à Prince-Albert.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 32

Ce coquin de Jules, disait mon oncle Raoul, n'est pas dégoûté d'avoir épousé cette Anglaise; et il avait bien raison, ce saint homme de pape, de dire que ces jeunes insulaires seraient des anges, s'ils étaient seulement un peu chrétiens: non Angli, sed angeli forent si essent christiani, ajoutait-il d'un air convaincu.

Ce fut bien autre chose quand le cher oncle, tenant un petit-neveu sur un genou et une petite-nièce sur l'autre, les faisait sauter en leur chantant les jolies chansons des voyageurs canadiens. Qu'il était fier quand leur maman lui criait:

Mais venez donc, de grâce, à mon secours, mon cher oncle, ces petits démons ne veulent pas s'endormir sans vous.

Mon oncle Raoul avait déclaré qu'il se chargerait de l'éducation militaire de son neveu; aussi, dès l'âge de quatre ans, ce guerrier en herbe, armé d'un petit fusil de bois, faisant déjà des charges furieuses contre l'abdomen de son instructeur, obligé de défendre avec sa canne la partie assiégée.

— Le petit gaillard, disait le chevalier en se redressant, aura le bouillant courage des d'Haberville, avec la ténacité et l'indépendance des fiers insulaires dont il est issu par sa mère.

José s'était d'abord montré assez froid pour sa jeune maîtresse; mais il finit par lui être sincèrement attaché. Elle avait bien vite trouvé le point vulnérable de la cuirasse. José, comme son défunt père, aimait le vin et l'eau-de-vie, qui n'avaient d'ailleurs guère plus d'effet sur son cerveau breton que si l'on eût versé les liqueurs qu'il absorbait sur la tête du coq dont était couronné le mai de son seigneur, afin de fausser le jugement de ce vénérable volatile dans ses fonctions; aussi la jeune dame ne cessait de présenter à José, tantot un verre d'eau-de-vie pour le réchauffer, tantôt un gobelet de vin pour le rafraîchir; et José finit par avouer que, si les Anglais étaient pas mal rustiques, les Anglaises ne leur ressemblaient nullement.

Monsieur et Madame d'Haberville rassurés, après tant de malheurs, sur l'avenir de leurs enfants, coulèrent des jours paisibles et heureux jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Les dernières paroles du capitaine à son fils furent:

— Sers ton nouveau souverain avec autant de fidélité que j'ai servi le roi de France: et que Dieu te bénisse, mon cher fils, pour la consolation que tu m'as donnée!

Mon oncle Raoul, décédé trois ans avant son frère, n'eut qu'un regret avant de mourir: celui de laisser la vie avant que son petit-neveu eût embrassé la carrière militaire.

— Il n'y a qu'une carrière digne d'un d'Haberville, répétait-il sans cesse, c'est celle des armes.

Il se consolait pourtant un peu dans l'espoir que son neveu, qui achevait de brillantes études, serait un savant comme lui, et que la science ne s'éteindrait pas dans la famille.

José, qui avait un tempérament de fer et des nerfs d'acier, José qui n'avait jamais eu un instant de maladie depuis qu'il était au monde, regardait la mort comme un événement assez hypothétique. Un de ses amis lui disant un jour, après le décès de ses anciens maîtres:

— Sais-tu, José, que tu as au moins quatre-vingts ans bien sonnés, et qu'à te voir on te donnerait à peine cinquante?

José s'appuyant sur une hanche, comme signe de stabilité, souffla dans le tuyau de sa pipe pour en expulser un reste de cendre, fouilla longtemps dans sa poche de culotte, de la main qui lui restait, pour en retirer son sac à tabac, son tondre et son briquet, et répliqua ensuite, sans se presser, comme preuve de ce qu'il allait dire:

— Je suis, comme tu sais, le frère de lait de notre défunt capitaine; j'ai été élevé dans sa maison; je l'ai suivi dans toutes les guerres qu'il a faites; j'ai élevé ses deux enfants; j'ai commencé, entends-tu, sur de nouveaux frais, à prendre soin de ses petits-enfants: eh bien! tant qu'un d'Haberville aura besoin de mes services, je ne compte pas désemparer!

— Tu penses donc vivre aussi longtemps que le défunt Maqueuesalé (Mathusalem)? fit le voisin.

— Plus longtemps encore, s'il le faut, répliqua José.

Ayant ensuite tiré de sa poche tout ce qu'il lui fallait, il bourra sa pipe, mit dessus un morceau de tondre ardent, et se mit à fumer en regardant son ami de l'air d'un homme convaincu de ce qu'il avait avancé.

José tint parole pendant une douzaine d'années; mais il avait beau se raidir contre la vieillesse, en vaquant à ses occupations ordinaires malgré les remontrances de ses maîtres, force lui fut enfin de garder la maison.

Toute la famille s'empressa autour de lui.

— Qu'as-tu, mon cher José? dit Jules.

— Bah! c'est la paresse, fit José, ou peut-être mon rhumatique (rhumatisme).

Or José n'avait jamais eu aucune attaque de cette maladie, c'était un prétexte.

— "Give the good old fellow man, his morning glass: it will revive him," fit Arché.

— Je vais vous apporter un petit coup d'excellente eau-de-vie, dit madame Jules.

— Pas pour le quart d'heure, repartit José; j'en ai toujours dans mon coffre, mais ça ne me le dit pas ce matin.

On commença à s'alarmer sérieusement. c'était un mauvais symptôme.

— Je vais alors vous faire une tasse de thé, dit madame Jules, et vous allez vous trouver mieux.

— Mon Anglaise, reprit d'Haberville, croit que son thé est un remède à tous maux.

José but le thé, déclara que c'était une fine médecine, et qu'il se trouvait mieux: ce qui n'empêcha pas le fidèle serviteur de prendre le lit le soir même pour ne plus le quitter vivant.

Lorsque le brave homme vit approcher sa fin, il dit à Jules qui le veillait pendant cette nuit:

— J'ai demandé au bon Dieu de prolonger ma vie jusqu'aux vacances prochaines de vos enfants, afin de les voir encore une fois avant de mourir; mais je n'aurai pas cette consolation.

— Tu les verras demain, mon cher José.

Une heure après, de Locheill était sur la route qui conduit à Québec et le lendemain au soir tout ce que le fidèle et affectionné serviteur avait de plus cher au monde entourait sa couche funèbre. Après s'être entretenu avec eux pendant longtemps, après leur avoir fait les plus tendres adieux, il recueillit toutes ses forces pour s'asseoir sur son lit, et une larme brûlante tomba sur la main de Jules qui s'était approché pour le soutenir. Après ce dernier effort de cette nature puissante, celui qui avait partagé la bonne et la mauvaise fortune des d'Haberville n'existait plus.

— Prions pour l'âme d'un des hommes les plus excellents que je connaisse, dit Arché en lui fermant les yeux.

Jules et Blanche, malgré les représentations qu'on leur fit, ne voulurent se reposer sur personne du soin de veiller auprès de leur vieil ami, pendant les trois jours que son corps resta au manoir.

— Si un de notre famille fût mort, dirent-ils, José ne l'aurait pas abandonné à autrui.

Un jour qu'Arché, pendant ses fréquentes visites chez les d'Haberville, se promenait avec Jules devant le manoir, il vit venir un vieillard à pied, passablement mis, portant un sac de loup-marin sur ses épaules.

— Quel est cet homme? fit-il.

— Ah! dit Jules, c'est notre ami M. D... portant son étude sur son dos.

— Comment! son étude? dit Arché.

— Certainement: il est notaire ambulant! Il parcourt tous les trois mois certaines localités, passant des nouveaux actes, et expédiant des copies de ses minutes qu'il porte toujours avec lui, pour n'être pas pris au dépourvu. C'est un excellent et très aimable homme, Français de naissance et plein d'esprit. Il commença par faire, à son arrivée au Canada, un petit commerce d'images peu profitable; et puis, se rappelant qu'il avait étudié jadis pendant deux ans chez un clerc d'avoué en France, il se présenta bravement devant les juges, passa un examen sinon brillant, du moins assez solide pour sa nouvelle patrie, et s'en retourna triomphant chez lui avec une commission de notaire dans sa poche. Je t'assure que tout le monde s'accommode très bien des actes, rédigés avec la plus scrupuleuse honnêteté: ce qui supplée à une diction plus pure, mais souvent entachée de mauvaise foi, de certains notaires plus érudits.

— Votre notaire nomade, reprit Arché en souriant, arrive fort à propos: j'ai de la besogne pour lui.

En effet, de Locheill, déjà très avancé dans l'oeuvre de défrichement qu'il poursuivait avec activité au profit de son ami Dumais, lui fit un transport en bonne et due forme, de tous ses immeubles, se réservant seulement, sa vie durant, la moitié de la nouvelle et vaste maison qu'il avait construite.

Les visites d'Arché au manoir d'Haberville devinrent plus fréquentes à mesure qu'il avançait en âge; et il finit mêm epar s'y fixer lorsque l'amitié la plus pure eut remplacé le sentiment plus vif qui avait obscurci les beaux jours de sa jeunesse. Blanche ne fut désormais, aux yeux d'Arché, qu'une soeur d'adoption: et le doux nom de frère, que Blanche lui donnait, purifiait ce qui restait d'amour dans ce noble coeur de femme.

Jules avait été un fils tendre et respectueux: ses deux enfants furent pour lui ce qu'il avait été pour ses bons parents.

Tant que M. et Mme d'Haberville vécurent, Jules leur tint fidèle compagnie, ne s'absentant que pour affaires indispensables, ou pour remplir un devoir auquel son père, strict observateur de l'étiquette avant la conquête, tenait beaucoup: celui d'assister avec son épouse au bal de la reine, le 31 décembre, et le lendemain à onze heures, à un lever, où le représentant du roi recevait l'hommage respectueux de toutes les personnes ayant leurs entrées au château Saint-Louis, à Québec.

L'auteur a tant d'affection pour les principaux personnages de cette véridique histoire, qu'il lui en coûte de les faire disparaître de la scène: on s'attache naturellement aux fruits de ses oeuvres. Il craindrait aussi d'affliger ceux des lecteurs qui partagent son attachement pour ses héros, en les tuant d'un coup de plume: le temps fera son oeuvre de mort sans l'assistance de l'auteur.

Il est onze heures du soir, vers la fin d'octobre; toute la famille d'Haberville est réunie dans un petit salon suffisamment éclairé, sans même le secours des bougies, par la vive clarté que répand une brassée d'éclats de bois de cèdre qui flambe dans la vaste cheminée. De Locheill, qui approche la soixantaine, fait une partie d'échecs avec Blanche. Jules, assis près du feu entre sa femme et sa fille, les fait endêver tous deux, sans négliger pourtant les joueurs d'échecs.

Le jeune Arché d'Haberville, fils unique de Jules et filleul de Locheill, parait réfléchir sérieusement tout en suivant d'un oeil attentif les figures fantastiques que crée son imagination dans le brasier qui s'éteint lentement dans l'âtre de la cheminée

— A quoi pensez-vous, grave philosophe? lui dit son père.

— J'ai suivi avec un intérêt toujours croissant, répond le jeune homme, un petit groupe d'hommes, de femmes, d'enfants qui marchaient, dansaient, sautaient, montaient, descendaient; et puis tout a disparu.

En effet, le feu de cèdre venait de s'éteindre.

— Tu es bien le fils de ta mère, et le digne filleul de ton parrain, fit Jules d'Haberville en se levant pour souhaiter le bonsoir à la famille prête à se retirer pour la nuit

Semblables à ces figures fantastiques que regardait le jeune d'Haberville, mes personnages, cher lecteur, se sont agités pendant quelque temps devant vos yeux, pour disparaitre tout à coup, peut-être pour toujours, avec celui qui les faisait mouvoir.

Adieu donc aussi, cher lecteur, avant que ma main, plus froide que nos hivers du Canada, refuse de tracer mes pensées.

FIN

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

—:*:—

L'opinion anglaise

Ce qu'elle pense de l'attitude des Français dans la Ruhr

Il ne faudrait pas s'imaginer que l'attitude de Bonar Law, qui tient le milieu entre la tolérance et la désapprobation, au sujet des Français dans la Ruhr, reflète l'opinion universelle en Angleterre. C'est un langage opposé que tiennent les citoyens anglais dans les centaines de lettres publiées par le "Daily Mail." Voici quelques extraits pris au hasard des correspondants de ce journal, qui leur a consacré chaque jour deux colonnes de sa page éditoriale:

Ce n'est pas étonnant si le public français ne peut comprendre l'aveuglement de nos chefs politiques. car nous ne pouvons les comprendre nous-mêmes.

Il devient de jour en jour plus clair que la France a adopté la véritable attitude à l'égard des imposteurs allemands. C'est une grande pitié que nous ne soyons pas avec eux. Pourquoi nos gouvernements misent-ils toujours sur le mauvais cheval?

Nous aurions bien besoin d'un homme d'énergie et de fer comme Olivier Cromwell pour traiter avec ces barbares qui ne comprennent que la force brutale.

Je suis un petit manufacturier qui fréquente beaucoup les quartiers du centre et le district de Birmingham. Or je n'ai pas entendu une voix opposée à l'action de la France en Allemagne.

Accordez-moi un peu d'espace pour dire que les femmes anglaises endossent de tout coeur l'attitude de la France à l'égard des voleurs allemands.

Un mot seulement d'approbation de la part d'un vieux sergent-major aveugle. Nous sommes tous fiers des Français et nous devrions être à leurs cotés maintenant pour achever la leçon qui aurait dû leur être donnée il y a quatre ans.

Mère d'un fils unique qui, enrôlé en juillet 1914, tomba en décembre 1918, je ne puis qu'être couverte de honte à la pensée que l'Angleterre, à notre éternel déshonneur, a abandonné la France, notre alliée, à l'heure du besoin.

Je suis une vieille dame de 84 ans et je suis fière de tout ce qu'a fait mon pays. La fascination exercée sur notre gouvernement par le serpent noir allemand m'étonne beaucoup, mais je suis heureuse de voir que le peuple proteste enfin contre cet état de choses.

Je me trouvais au Stoll's Picture Palace mardi après-midi, lorsque l'entrée des Français dans Essen a été projetée sur l'écran. Il est très rare que les habitués du cinéma s'abandonnent à eux-mêmes, mais à cette occasion les applaudissements furent bruyants et prolongés.

La France semble la seule des nations alliées qui n'ait pas peur de l'Allemagne. Bravo, France!

Franchement, en Angleterre comme en Amérique, les gens sont fatigués d'argumenter avec la nation allemande pour la ramener dans le droit chemin. Leur instinct, leur sens commun et chacun de leurs beaux mouvements leur disent que la France a raison d'employer le dernier argument, la force, pour faire payer l'Allemagne. Pour les hommes et les femmes ordinaires, il est clair comme le jour que la France et ses alliés doivent gagner la paix maintenant ou jamais.

—:*:—

Le suicide aux Etats-Unis

Le nombre des suicides atteint là-bas de telles proportions qu'une ligue s'est formée, le croirait-on, pour combattre ses ravages. Pendant les six premiers mois de l'année dernière, cette ligue a enregistré, pour les seuls Etats-Unis, 6,509 suicides: 4,527 d'hommes et 1,982 de femmes. Parmi ces 6,509 désespérés, on découvre, hélas! un nombre élevé d'enfants: 507 en tout, dont 214 garçons d'une moyenne de seize ans et 293 filles d'une moyenne de quinze ans.

A quoi attribuer cette désolante épidémie? A deux causes principales: à l'éducation athée tout d'abord, grâce à laquelle la vie n'est qu'une misérable énigme et un fardeau trop lourd; au divorce ensuite, qui en disloquant la famille prive l'enfant trop tôt de ses guides naturels.

Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Quand on enlève Dieu à une société, elle devient un enfer.

Mgr Georges Gauthier est nommé coadjuteur de l'archevêque de Montréal

Montréal. — Mgr Georges Gauthier, évêque titulaire de Philippopolis, administrateur apostolique du diocèse, vient d'être nommé archevêque de Taron en Arménie, et coadjuteur avec future succession, de l'archevêque de Montréal.

Mgr Gauthier est né à Montréal, le 9 octobre 1871. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 29 septembre 1894. Après des études à Rome, de 1894 à 1896, il revint à Montréal avec le titre de docteur en droit canonique. Il fut professeur au grand séminaire de Montréal, de 1896 à 1898. Il vint ensuite à l'archevêché. Il fut aumônier de la cathédrale, de 1902 à 1904 et devint chanoine et curé en 1904. Le 28 juin 1912, il fut élu évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Il fut sacré en la cathédrale le 24 août de cette même année.

En septembre 1917 il fut nommé vice-recteur de l'Université Laval, à Montréal, puis recteur de l'Université de Montréal, le 19 juin 1920, et vicaire général en avril 1919. Il fut nommé administrateur apostolique du diocèse de Montréal, le 18 octobre 1921, par un rescrit de la Sacrée Congrégation de la consistoriale.

—:*:—

Processions d'éléphants

L'éléphant joue parfois un rôle impressionnant dans les solennités catholiques telles qu'elles se pratiquent dans les missions de Ceylan. Mgr Coudert, archevêque de Colombo, raconte le spectacle dont il fut témoin, il y a deux ans, lors de l'inauguration d'une grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Une procession superbe se déroulait par les rues du village; en tête, les enfants des écoles, les différentes confréries de femmes, puis, sur deux rangs, 24 éléphants de haute taille, ensuite la statue de Notre-Dame de Lourdes, et enfin le clergé suivi des hommes. Les bannières déployées au soleil faisaient éclater leurs couleurs, et la musique jetait aux échos ses joyeux pas redoublés. On arrive devant la grotte... Voici que soudain, d'un mouvement magnifique, les éléphants se rangent face à face, des deux côtés de la route. Un commandement se fait entendre, et les voilà tous 24 qui se mettent à genoux. Alors, moment solennel, leurs trompes se relèvent et forment par-dessus le chemin un arc de triomphe vivant, sous les arceaux duquel passe radieuse, la statue de l'Immaculée.

La grotte où se passait cette cérémonie imposante voit chaque samedi la visite de 2,000 fidèles. Ce sont les éléphants qui ont transporté tous les matériaux pour sa construction. Quoi de plus naturel, qu'ayant été à la peine, ils fussent à l'honneur.

Rapport de l'Association Interprovinciale

Lorsqu'en 1916, l'Association Interprovinciale fut créée, la situation de nos écoles était critique, parce qu'il existait une pénurie inquiétante d'instituteurs et d'institutrices pouvant enseigner le français. La carrière de l'enseignement ne semblait pas avoir beaucoup d'attraits pour nos jeunes gens, et les instituteurs de Québec, ne sachant pas à qui s'adresser pour obtenir des informations exactes, restaient chez eux. Le but de notre organisation était donc d'aider les familles pauvres de la province, qui auraient voulu nous donner des instituteurs, mais pour lesquelles la pauvreté constituait un obstacle insurmontable. Mais nous avions un autre but aussi, celui de faire venir des instituteurs de Québec, en attendant que nous puissions nous suffire à nous-mêmes.

Les rapports que nous avons soumis les années passées contiennent un résumé de ce que nous avons fait dans ces directions, et nous pouvons dire avec quelque fierté que, de 1916 à 1922, nous avons réellement sauvé la situation pour ce qui est de la question du personnel enseignant. Je crois qu'il est bien peu de nos districts qui n'aient point eu recours à nous à un temps ou à l'autre, et auxquels, directement ou indirectement, nous n'avons pas fourni une ou plusieurs institutrices.

PAS D'ECOLE NORMALE BILINGUE

Malheureusement, malgré nos appels réitérés, le nombre de nos jeunes gens qui se destinent à l'enseignement demeure très limité. En fait, je ne crois pas qu'un seul de nos jeunes garçons ait jamais dirigé ses études de ce côté-là, et le nombre des jeunes filles est également insuffisant. Les causes en sont diverses, mais l'absence d'une Ecole Normale bilingue en est la principale. Nous n'avons que deux Ecoles Normales, l'une à Régina et l'autre à Saskatoon. Les professeurs sont tous protestants, et quelle que soit leur bonne volonté, il est impossible que de temps à autre, ils ne développent pas des théories qui sont loin d'être en accord avec la doctrine de l'Eglise Catholique. En plus, ces écoles sont ouvertes à tous, garçons et filles; toutes les nationalités, tous les âges, toutes les religions s'y coudoient et je puis dire que beaucoup de nos familles canadiennes hésitent à enlever leurs jeunes filles du couvent pour les envoyer seules, sans surveillance, dans un pareil milieu, et l'on comprend les souffrances morales que doivent endurer nos religieuses qui, pour obtenir leurs diplômes, doivent passer huit mois de leur temps dans une atmosphère qui ne rappelle que de très loin l'atmosphère du Couvent.

POURQUOI LE GOUVERNEMENT N'EN CREE-T-IL PAS?

Si le gouvernement a autre chose en vue que la destruction du français par le manque d'institutrices, il lui sera facile de nous le montrer en créant une Ecole Normale bilingue pour filles, dans laquelle nos religieuses et les élèves de nos Couvents pourront aller sans crainte d'y entendre des conversations déplacées, des allusions plus ou moins transparentes, ou des théories blessantes pour leur foi.

Il semble que la solution de ce problème soit d'autant plus facile, que le Couvent de Gravelbourg, déjà visité par l'Honorable M. Latta, a toutes les facilités voulues pour entreprendre ce cours d'Ecole Normale. Cette Ecole Normale aurait le grand avantage de nous donner un personnel absolument compétent pour enseigner dans nos écoles, tandis que les institutrices qui sortent de nos Ecoles Normales actuelles, ne savent pas enseigner l'anglais à des petits Canadiens, parce qu'elles n'y ont pas été préparées, et savent encore moins enseigner le français parce qu'on ne le leur a pas montré.

Quant à nos jeunes gens, la situation est plus compliquée, et sera difficilement résolue, à moins qu'une école secondaire, doublée d'un pensionnat ne s'établisse dans la province. Peut-être aussi le Collège de Gravelbourg pourra-t-il, d'ici quelques années, préparer les jeunes gens à l'Ecole Normale. C'est là une question qui devra être étudiée, car si l'on tient compte que nos jeunes filles se marient jeunes, et qu'après le mariage elles sont généralement perdues pour l'enseignement, l'on comprendra qu'il est très important qu'un certain nombre de nos jeunes gens embrassent une carrière qu'ils peuvent continuer à professer aussi longtemps qu'ils le désirent.

LE RECRUTEMENT DANS QUEBEC

Ne trouvant pas dans la province le personnel suffisant pour nos écoles, nous dûmes nous adresser à Québec. Grâce à une campagne d'annonces très suivie et à une volumineuse correspondance, nous fûmes assez heureux pour établir un courant suffisant pour alimenter les besoins de nos écoles. Nous n'eûmes pas toujours la qualité que nous aurions désirée, et des déboires sont inévitables dans ce genre de travail, mais dans leur ensemble, les instituteurs et les institutrices qui nous viennent de Québec nous rendent de très réels services, et se trouvent parmi les meilleurs qui enseignent encore dans nos écoles.

Mais aux yeux des inspecteurs, ces instituteurs ont deux graves défauts: Ils ne parlent pas toujours un anglais parfait et sans accent, et leur méthode d'enseignement n'est pas celle admise par le Département d'Education. De là il résulte de très nombreux mauvais rapports de ces inspecteurs qui n'ont pas l'esprit assez large pour faire la part des circonstances spéciales dans lesquelles nous nous trouvons. Cependant, jusqu'à l'année dernière, nous n'eûmes pas trop à nous plaindre. Sans prodiguer les permis, on nous les donnait au moins avec assez de bonne volonté, et si l'on nous refusait des échanges de diplômes, du moins, on admettait les porteurs de ces diplômes aux Ecoles Normales.

Mais depuis l'année dernière, tout cela est changé. L'on veut supprimer les diplômes de 3ème classe, bien que plusieurs cours de 3ème classe aient encore été donnés cette année dans différentes villes, et l'on a porté à huit mois la durée du cours des Ecoles Normales, pour les première et deuxième classes. L'on a décrété par une simple circulaire, qui n'est pas même un règlement, assure l'Honorable Latta, que les diplômes modèles et académiques émis par le Bureau Central de Québec ne seront plus admis à nos Ecoles Normales, sans que les porteurs aient au préalable passé l'examen requis des étudiants de la province terminant leur High School et se préparant eux-mêmes au 2ème classe.

LES DIPLOMES DE QUEBEC

C'est-à-dire que l'on impose aux diplômés du Bureau Central un examen qu'il leur est impossible de passer avec succès. Si l'on demandait à l'un de nos jeunes gens sortant de nos High Schools, ou de nos Ecoles Normales, d'aller dans Québec subir un examen en français, il échouerait infailliblement, parce que la langue employée dans l'examen ne serait pas la sienne et que plusieurs sujets ne seraient pas les mêmes que ceux pour lesquels il serait préparé. C'est l'exacte situation dans laquelle l'on place nos jeunes gens obligés de subir des examens dans une langue qu'ils connaissent, mais qui n'est pas leur langue maternelle, et sur des sujets qui ne leur sont pas familiers.

L'on peut donc dire que la porte est fermée aux diplômes émis par le Bureau Central. Il nous reste ceux, bien moins nombreux, émis par des Ecoles Normales de Québec. Et pour ceux-ci même, il ne nous est donné aucune certitude, car la circulaire en question dit que ces diplômes académiques (les autres ne sont pas admis) seront traités suivant leur mérite, après rapport des inspecteurs. Vous voyez d'ici, avec certains inspecteurs, quelle garantie nous avons.

PERMIS REFUSES

Nous avons dû toute l'année travailler avec ce nouveau règlement contre nous. Nous espérions que le Département de l'Education se montrerait très large dans son interprétation et nous dûmes essayer de tirer le meilleur parti possible des circonstances. Le résultat, c'est que dans presque tous les cas, les permis furent énergiquement refusés. Plusieurs institutrices, découragées, reprirent le chemin de Québec, et nous dûmes, dans certains cas, les indemniser. D'autres restèrent après arrangements préalables avec les commissaires et enseignèrent toute l'année sans permis. Elles firent leur demande pour être admises aux Ecoles Normales, même à celle de 3ème classe. J'eus à ce sujet une longue correspondance avec le Département d'Education et le Ministre lui-même et le résultat c'est que tous ou toutes se virent refuser l'admission à ces cours. Seuls, ceux qui possédaient un diplôme académique d'Ecole Normale ou un diplôme de bachelier de l'Université Laval, c'est-à-dire un très petit nombre, purent obtenir leur admission, trois ou quatre en tout.

Et encore n'ont-ils aucune certitude d'obtenir leur diplôme, car à la session précédente, deux des nôtres qui suivaient les cours de Saskatoon, les seuls qui suivaient ces cours, d'ailleurs, se virent refuser le diplôme en question, et après avoir passé quatre mois à l'Ecole Normale, sont maintenant dans la rue, sans emploi.

Le Département, ou plutot l'Honorable M. Latta, prétend que ces mesures n'ont pas été prises contre nous, mais que le personnel enseignant diplômé étant trop nombreux, il a fallu supprimer les permis; et qu'en ce qui concerne les diplômes de Québec, il y a entente à ce sujet entre toutes les provinces de l'Ouest qui ne font qu'exiger des instituteurs de Québec les mêmes connaissances que le Département demande aux instituteurs de la province.

L'Honorable M. Latta lui-même, dans sa correspondance, se montre très conciliant, très courtois, il assure qu'il est disposé à faire tout son possible pour nous aider et il semble être le dernier des hommes qu'on pourrait accuser de fanatisme. Les raisons données par lui peuvent se défendre en se plaçant à un point de vue général. Mais quelles que soient la sympathie offerte ou les raisons données, il n'est pas moins vrai qu'on supprime brutalement notre seule source de recrutement pour notre personnel enseignant et qu'on condamne à mort l'enseignement du français d'une manière plus efficace que si l'on enlevait l'article 178 de la loi scolaire.

D'ailleurs, quelle que soit l'entente faite entre les provinces, il n'en est pas moins vrai que plusieurs des instituteurs ou institutrices qui nous ont quittés cette année sont rendus dans le Manitoba. Il faut donc croire qu'elles n'ont pas trouvé là-bas les difficultés qu'elles ont trouvées ici.

LE GOUVERNEMENT VEUT-IL LA DISPARITION DU FRANCAIS?

De deux choses l'une: Ou le but du Département de l'Education, couvert par le gouvernement, est d'arriver à la disparition aussi complète que possible de l'enseignement du français par l'extinction graduelle de notre personnel enseignant; et alors on ne sait à quel sentiment attribuer les discours que les Honorables Dunning et Latta prononcèrent à la législature en 1918, pas plus que les paroles rassurantes qu'ils nous prodiguent encore actuellement. Ou bien le gouvernement n'est animé d'aucun mauvais sentiment, mais il est mal informé.

S'il est mal informé, c'est bien sa faute, car il a tous les éléments en mains pour qu'il en soit autrement; sans demander de faveur, il faut à une situation spéciale, des remèdes spéciaux.

Il y a trop d'instituteurs dans la province, c'est possible; mais ces instituteurs sont incapables d'enseigner l'heure de français autorisée par la loi, et aucun de nos districts ne saurait, ne voudrait les accepter à aucun prix.

Par contre, il y a un manque considérable d'instituteurs bilingues. L'on en demande au Département d'Education, il n'en a pas. Je n'en ai pas davantage. Aucun bureau de placement, aucune annonce n'en procure. Il en manque, et comme nous sommes bien disposés à n'en pas accepter d'autres, il s'ensuit que nos écoles restent fermées de longs mois, ou ouvrent avec des instituteurs non diplômés, à moins que le Département ne nomme un Commissaire Officiel. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est la chicane entre les commissions scolaires et le Département, c'est-à-dire entre les parents et l'Etat.

Cette situation est connue, archiconnue, le Département d'Education ne peut pas prétendre qu'il ne la connait pas. S'il a la volonté d'apaiser les difficultés en supprimant les causes, il devrait immédiatement prendre les mesures pour faire venir de Québec les instituteurs qui nous manquent et s'efforcer de leur faciliter l'obtention d'un diplôme de la province, en attendant que par des mesures sages nous réussissions à former, dans les écoles de la province, le personnel enseignant qui nous est nécessaire.

LA LUTTE S'IL LE FAUT

Si cette mesure est adoptée, nous continuerons à collaborer loyalement, comme par le passé, avec le Département de l'Education, dans le but de développer l'efficacité de nos écoles, et d'augmenter dans la mesure de nos forces, les qualifications de notre personnel enseignant.

Sinon, il nous restera à noter les dispositions du gouvernement à notre égard et à nous passer des diplômes que l'on nous refuse. Nous y perdrons l'octroi du gouvernement, ce sera quelques dollars par quart de section. Cela vaut mieux que d'abandonner nos écoles et de renoncer à tous nos droits sur l'éducation de nos enfants. Si nos adversaires veulent aller plus loin, ils le peuvent, la loi leur en fournit les moyens. Nous les suivrons. Nous ne demandons pas la lutte, mais elle ne nous fait pas peur, du moment qu'elle est franche et loyale. C'est la lutte et les insultes qui nous ont réveillés dans la période de 1915 à 1918. Elle nous serait peut-être utile encore. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix des moyens et nous ne ferons qu'adopter l'attitude qu'on nous impose.

SITUATION DIFFICILE

Notre travail de recrutement dans Québec a été forcément interrompu par cette attitude du Département de l'Education. Il nous était difficile de faire venir des instituteurs de Québec, de payer leur voyage, alors que nous étions incapables de leur garantir une école. Seule l'assurance que les commissions scolaires sont résolues à passer par-dessus l'autorité du Département de l'Education en ce qu'elle a d'injuste, nous permettrait de reprendre notre travail. Nous ne pourrons rien faire d'ici là. Le résultat c'est que nous avons sur nos bureaux près de 30 demandes d'instituteurs ou d'institutrices pouvant enseigner le français et nous n'en avons pas un seul ou une seule à offrir.

Nous avons à notre charge la pension de plusieurs jeunes filles qui se trouvent actuellement dans les couvents de la province ou dans les Ecoles Normales--de Québec, ou d'ici; et nous regrettons que notre situation financière ne nous permette pas de faire davantage parce que très souvent, faute d'argent en caisse, nous devons refuser des secours que nous serions heureux de donner, parce qu'ils seraient profitables à nos écoles.

Comme vous pourrez le constater vous-mêmes, la situation n'est pas brillante. Vous allez, durant cette convention, étudier cette question sous toutes ses faces; elle en vaut la peine, c'est probablement la plus importante qui viendra devant vous. Mais je ne vois pas quelle autre solution vous pourriez adopter en dehors de celle que nous indiquons. Il nous reste à espérer que le gouvernement, que nous avons toujours défendu, nous donnera une meilleure idée du British Fair Play, que celle qu'il nous a donnée jusqu'à présent.

Quant à nous, bien résolus à faire apprendre la langue anglaise à nos enfants, langue indispensable dans le pays, mais bien résolus en même temps à leur assurer les bienfaits d'une éducation et d'une instruction française, autant pour des raisons de sentiments que pour des raisons pratiques, nous saurons faire les sacrifices nécessaires et affronter les luttes qu'on nous impose, mais nous nous défendrons jusqu'au bout, parce que c'est notre devoir et que ce devoir nous saurons le remplir sans défaillance.

ASSOCIATION INTERPROVINCIALE,
Raymond Denis, secrétaire.

:*:

STORTHOAKS, Sask.

Dimanche, le 4 mars, avait lieu à l'école St-Thomas de Storthoaks, une partie de cartes au profit de l'église de St-Antoine. M. le curé Ferland et un bon nombre de paroissiens ont pris part à cette réunion de famille.

De jolis prix, gracieusement offerts par MM. les syndics de l'église, MM. Willie, Toupin et Paul Bouthillier et Mme Adélard Chicoine, ont été gagnés par Mme Ludger Dubois (1er prix), Mme P. Carrière, (2ème prix); MM. Gérard Baudoin, (1er prix), et Lucien Gofflot. Les prix de consolation furent décernés à Mme Champagne, tante de M. l'abbé Ferland, et à M. Edouard Dubois.

Après les cartes avait lieu une vente de paniers, puis un goûter était servi. Le chant du "O Canada," donnait le signal du départ.

Notre petite soirée a rapporté la jolie somme de $75. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours pour organiser cette fête et en assurer le succès.

— M. le curé Ferland est revenu vendredi dernier de la Convention de Prince-Albert. M. le Curé s'est rendu à Biggar, Sask., chez son frère, M. A. Ferland.

— M. et Mme Edouard Georges, de St-Maurice, étaient de passage à Storthoaks pour la partie de cartes de dimanche dernier.

— M. C. A. Handfield, sec-trés. de notre municipalité, est parti lundi pour la convention municipale.

— M. Henri Antoine, de Ponteix, était de passage chez son frère.

— Mlle Odile Mahin, de St-Maurice, a passé une quinzaine chez sa cousine, Mme Adélard Chicoine.

La Vie intime des Cercles

Les moyens de l'entretenir — Comment seconder le travail du Comité Exécutif

Tel est le travail que le Comité d'Organisation de cette Convention a jugé bon de me confier. Je me garderai bien de mettre en doute les bonnes intentions du Comité en me demandant de traiter ici un sujet d'importance aussi vitale pour l'Association, mais on ne me refusera pas le droit de dire qu'il eût certainement pu le confier à des hommes plus expérimentés, plus compétents dans la matière, et dont l'éloquence, par-dessus le marché, eût été plus à la hauteur du sujet ainsi que de l'auditoire.

En dehors de notre modeste Cercle de St-Hubert, je n'ai jamais rien vu. Et si j'ai pu savoir un peu de ce qui se passe dans les autres cercles, ce n'est que par leurs propres comptes rendus, malheureusement trop rares, publiés par le *Patriote de l'Ouest*, et alors, de ce côté là, la plupart d'entre vous peuvent en savoir tout aussi long que moi.

J'en suis donc réduit à ne faire ici que le simple exposé de ce qui s'est passé chez nous, et peut-être oserai-je risquer quelques autres réflexions qu'a pu suggérer la lecture du *Patriote*.

QUESTION CAPITALE

La vie intime des cercles, mais, n'est-ce pas là, semble-t-il, presque tout dans la vie de l'Association? C'est sur la vie des cercles avant tout et par-dessus tout, qu'elle repose, parce que c'est surtout en elle que se puise la vie même de l'Association. Sans cercles vivants, il est clair qu'il ne saurait y avoir d'Association vivante. Cette Association ne serait qu'un tronc sans branches ou plus justement, un tronc sans racine, comment pourrait-elle ainsi rester longtemps en vie?

Et si, dans le passé, notre Association a pû paraître si peu vivante, n'est-ce pas réellement parce qu'il n'y avait pas assez de cercles vivants?

L'existence des cercles est donc une question capitale pour l'Association Catholique Franco-Canadienne. C'est une question de vie ou de mort.

Or dans la vie de tout cercle, il y a deux phases principales, mais qui sont loin de rencontrer les mêmes difficultés. Il y a la naissance, et ensuite le maintien de la vie dans le cercle.

NAISSANCE DU CERCLE

S'il ne s'agit que de donner la vie à un cercle, j'allais dire de l'enfanter, à mon avis, rien n'est plus facile. Le nombre de dix membres seulement étant suffisant en principe, pour l'établissement d'un cercle, on n'a guère le droit de supposer qu'il existe un seul groupement de Franco-Canadiens tant soit peu important, qui, à la suite d'une réunion publique dans laquelle un Orateur (même sans être un foudre d'éloquence), aura tout simplement exposé le but si excellent et la nécessité si urgente de notre Association, ne puisse fournir, parmi les assistants, au moins une dizaine d'adhérents, qui, sur le champ, accepteront l'idée de fondation d'un cercle local, consentiront à l'inscription de leur nom sur une liste, voire même verseront immédiatement une première piastre pour être membres du nouveau cercle, et se choisiront au plus tôt un président, un vice-président, un secrétaire trésorier et au moins trois conseillers. Or de ce seul fait, un cercle nouveau aura vraiment vu le jour.

La preuve que la chose est facile, c'est que, si je suis bien renseigné, il n'y a peut-être, pas, dans toute la Province, un seul groupement, où, la chose ayant été tentée, ce premier effort n'ait eu pour résultat de donner naissance à un nouveau ...ires.

Mais malheureusement dans un trop grand nombre de cas, après la naissance, le nouveau-né a été peu à peu abandonné à lui-même, et il est mort, après un temps plus ou moins long, et parfois plus ou moins court, parce que, une fois le premier enthousiasme passé, il ne s'est trouvé personne pour continuer l'effort, et pour donner à la vie du nouveau-né les soins et l'aliment nécessaire.

MAINTIEN DE LA VIE

De fait, il faut bien l'avouer si la fondation d'un cercle est une chose des plus faciles, le maintien de la vie dans un cercle renferme souvent de très grandes difficultés. Et la première, j'allais dire la plus grande peut-être, c'est de trouver des hommes compétents assez dévoués pour s'imposer les sacrifices nécessaires pour maintenir la vie dans un cercle. Je suis persuadé que deux ou trois hommes seulement de bonne volonté, se partageant la besogne avec intelligence, réussiront toujours, s'ils veulent bien s'entendre pour en prendre les moyens.

Deux ou trois hommes de bonne volonté, dans un groupement, pourquoi cela n'existerait-il pas? En tout cas, si cela n'existe pas dans certains groupes, je ne crains pas d'aller encore plus loin, et d'oser affirmer que pour maintenir la vie d'un cercle, un seul homme parfois, s'il a une certaine instruction, mais surtout un véritable dévouement pour la cause, et, naturellement aussi un peu de savoir-faire, pourrait suffire à la besogne.

Malheureusement, dans un trop grand nombre de groupements, de tels hommes ne se sont pas montrés dans le passé; et c'est ce qui explique comment certains cercles sont morts presque aussitôt après leur naissance; fort peu ont pu vivre plusieurs années consécutives. Quelqu'un me disait hier que son cercle avait trouvé le moyen de mourir plusieurs fois. Ce qui suppose qu'il a pu trouver le merveilleux secret de ressusciter plusieurs fois. En tout cas, c'est bien déjà un certain mérite et nous devons y applaudir de tout coeur, car il y a certainement plus de mérites à ressusciter un mort qu'à guérir un malade ou à réveiller quelqu'un qui dort. Mais bien rares sont les cercles qui ont réellement toujours vécu de 1913 à 1923.

UN SEUL HOMME!

Un homme compétent, et vraiment dévoué à la cause, un seul,... est-il permis de supposer qu'il y ait des groupements où cet homme n'existe pas?

Mais, en dernier ressort, il y a toujours au milieu de nous au moins un homme à qui on ne peut nier ni l'instruction, ni l'esprit de dévouement, c'est le prêtre qui a charge d'âme dans ces groupements, s'il est de langue française.

Il peut répugner au prêtre, je le sais, d'être président d'un cercle, mais il peut toujours au moins s'en faire la cheville ouvrière, en prêtant son concours dans la mesure où la chose devient nécessaire. Ce n'est pas toujours le président qui fournit nécessairement le plus de travail dans un cercle. Le secrétaire en fait parfois plus que lui.

Dans les grandes paroisses de villes ou de villages, les hommes compétents et dévoués se rencontreront encore assez facilement parmi les laïques. Mais il me semble bien que dans les groupements à la campagne, composés le plus souvent de simples fermiers, la difficulté sera plus grande: elle sera même parfois absolument insurmontable si le prêtre ne se met pas à la tête du mouvement." Mais alors, pourquoi ne le ferait-il pas?

OEUVRE D'APOSTOLAT

Les prêtres en charge d'âmes ont, je l'avoue, dans leur paroisse ou missions respectives, différentes oeuvres d'apostolat auxquelles ils aimeraient mieux se donner. Mais la fondation et le maintien de la vie d'un cercle de l'Association Catholique Franco-Canadienne, n'est-ce pas là vraiment une oeuvre d'Apostolat? D'après nos Statuts Généraux, quel est le but de notre Association? Le voici:

1. — L'union des Franco-Canadiens pour la défense des *Intérêts Religieux* et Nationaux.

2. — L'éducation populaire, l'aide aux *Oeuvres Sociales Catholiques*, sous la *direction de l'Episcopat*."

"Défense des intérêts religieux... Aide aux oeuvres sociales catholiques", est-ce qu'il ne s'agit pas ici d'ouvres aussi apostoliques que bien d'autres oeuvres auxquelles nous consacrons tous les jours notre temps? N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que le comprennent nos Evêques. S'ils y travaillent eux-mêmes dans leur diocèse, et surtout s'ils prennent la peine de s'en faire les véritables inspirateurs, voire même les zélés directeurs, de quel droit le prêtre s'en désintéresserait-il. A plus forte raison, pourquoi serait-il contre? Là où la chose ne saurait se faire sans son concours, pourquoi ne se mettrait-il pas, s'il le faut, à la tête du mouvement?

Dans ces assemblées, d'ailleurs, où le prêtre se trouve en contact immédiat avec ses propres paroissiens, dans une sorte d'intimité plus marquée, et où il est admis de parler sur un ton bien plus libre, bien plus familier qu'à l'église, il est certaines vérités, certaines questions très délicates, mais très importantes qui pourront, avec profit, être abordées sans aucune difficulté, alors que nulle part ailleurs peut-être le prêtre ne trouvera l'occasion aussi favorable pour les traiter d'une manière pratique et par suite efficace. A ce point de vue, ne semble-t-il pas qu'il y ait là comme un vaste champ d'apostolat facile à exploiter, et que, sans sortir de son rôle, le prêtre peut trouver le moyen de se ménager, en prenant lui-même, s'il le faut, la direction d'un cercle, ou tout au moins en se faisant indirectement l'âme de ce Cercle.

Mais alors, il me semble que j'ai suffisamment prouvé qu'il ne peut exister que fort peu de groupements de Franco-Canadiens où on ait le droit de dire qu'il est absolument impossible de rencontrer au moins un homme compétent et assez dévoué pour assurer la vie d'un cercle.

MOYENS PRATIQUES

Nous pouvons donc maintenant étudier les moyens pratiques à employer pour assurer et maintenir dans un cercle le plus de vie possible.

Avant tout et par dessus tout, il faut chercher à maintenir le cercle dans l'esprit même de l'Association, et pour cela, naturellement, se conformer aussi strictement que possible, aux directions données par les Statuts Généraux pour ce qui regarde la tenue régulière des assemblées des cercles locaux et l'ordre à suivre dans l'expédition des affaires à chaque séance.

REUNION MENSUELLE

L'article 52 nous dit: "Les membres d'un cercle local sont convoqués chaque mois, suivant le mode spécial qui pourra paraitre convenable à chacun d'eux et qu'ils arrêteront par règlements particuliers."

Plus nombreuse sera l'assistance, plus vivante, naturellement, et par suite plus intéressante en principe sera chacune de ces réunions.

La première chose à faire est donc de s'assurer, à chaque réunion, la présence du plus grand nombre possible des membres du cercle, et pour cela préparer le public franco-canadien par une propagande bien comprise. Le mode de convocation peut avoir de ce côté-là, une très grande importance.

Si on se contente de décider qu'en principe, les réunions seront tenues bien régulièrement, chaque mois, à la même date, c'est bien déjà quelque chose; la régularité de ces réunions est assurément une certaine garantie de succès. Mais ce n'est pas suffisant, ordinairement, pour attirer le grand nombre.

De même, si on se contente, à la fin de chaque réunion, de fixer une date pour l'assemblée prochaine, et d'y inviter (fût-ce le plus cordialement et le plus aimablement du monde) tous ceux qui sont là présents, il y a des chances pour que les absents ne soient pas suffisamment renseignés, et pour que, parmi les assistants eux-mêmes, plusieurs oublient la date, ou tout au moins laissent se refroidir en eux l'enthousiasme de la présente réunion. Ce sera autant de déchet pour la réunion suivante.

CONVOCATION INDIVIDUELLE

Un moyen pratique, à mon avis, serait une propagande nouvelle à l'approche de chaque nouvelle séance, afin d'essayer de montrer au public que chacune d'elle doit avoir une réelle importance. Une convocation, par exemple, là où la chose est possible, par lettre individuelle, que l'on fait parvenir à temps (par le moyen le plus économique naturellement) à chacune des familles de langue française de toute la contrée, sans exception, qu'elle soit inscrite ou non sur la liste des membres du cercle, voilà un moyen qui ne peut que produire son effet. Les femmes et les enfants seront admis à toutes ces réunions, les uns y amèneront les autres.

Mais il faudrait de plus, autant que possible, que ce public sache, au moins en partie, le but particulier de chaque réunion; c'est-à-dire qu'il connaisse à l'avance au moins les principales questions qui seront à l'ordre du jour. Si la lettre de convocation contient le résumé de ces questions, avec, par-dessus le marché, un programme tant soit peu alléchant de petite séance récréative, il est difficile de croire qu'un moyen de ce genre ne réussisse pas à assurer à chaque fois un nombre appréciable d'assistants. Chez nous, ce système a vraiment réussi, toutes les fois qu'il a été employé.

Ce genre de propagande nécessite, sans doute, quelques dépenses; mais cette mise de fonds ne sera qu'une avance facilement recouvrable du moment que le résultat est une assemblée plus nombreuse. Une petite collecte, à la fin de chaque réunion, arrivera à couvrir largement ces frais de propagande, et cette quête sera évidemment d'autant plus fructueuse que plus nombreuse aura été l'assistance.

Mais il ne suffit pas d'avoir réussi à obtenir une assemblée nombreuse pour que la réunion soit nécessairement un succès, pour qu'elle produise tous les fruits qu'elle comporte, et pour inspirer à tous les assistants un ardent désir d'y revenir la prochaine fois. Il faut faire en sorte que le public soit réellement intéressé; et qu'il sorte de là avec la conviction que ces réunions sont très utiles, très instructives, très sérieuses d'un côté, tout en étant peut-être fort amusantes par le côté récréatif. Il faut donc savoir intéresser le public tout en l'instruisant et en lui donnant de saines distractions.

PROGRAMME VARIE

Pour y réussir plus facilement, avant chaque réunion, on devra préparer soigneusement, à temps, un programme bien déterminé où seront entremêlées les questions sérieuses et les morceaux de la partie récréative, chansons, monologues, musique, etc., etc.

Pour la partie sérieuse du programme, on pourra avantageusement s'en tenir, en général, aux dispositions diverses prévues dans les statuts généraux de l'Association. Par exemple:

"Lecture du procès verbal de la dernière réunion, et au besoin, discussion de ce rapport."

"Communications du Comité Exécutif.

"Correspondances reçues ou expédiées.

"Rapport des comités, s'il y a lieu.

"Présentation des comptes du cercle.

"Conférence et discussion ou lectures et commentaires d'articles de journaux... Affaires nouvelles, motions, etc."

QUESTIONS LOCALES

Mais rien n'empêche d'ajouter à ces questions qui regardent directement l'Association, certaines questions d'intérêt purement local. Beaucoup de questions municipales, par exemple, peuvent être abordées avec intérêt, et avec profit. L'explication d'un texte de loi, n'y sera pas non plus déplacée. Nos affaires de paroisse même, si le prêtre se trouve là, peuvent parfaitement faire partie du programme.

Il sera, d'ailleurs, parfois très difficile de trouver, pour chaque réunion, de nouvelles questions importantes intéressant directement l'Association ou le cercle. Un certain nombre parmi les assistants inclineront même souvent de préférence vers les questions d'intérêt local. Il leur semblera qu'elles les touchent de plus près; et elles seront peut-être pour eux mieux à la portée de leur intelligence. Comme il est de bonne politique de chercher à assurer le retour du plus grand nombre possible à chaque réunion, pourquoi ne pas tirer aussi cette ficelle? Ce sera certainement travailler à maintenir la vie du cercle sans vraiment sortir de l'esprit de l'Association, que de chercher par là à plaire à toutes les catégories d'assistants. On ne doit donc rien négliger pour essayer de rendre ces réunions aussi attrayantes que possible sans qu'elles cessent pour cela d'être très instructives.

DISCUSSIONS AMICALES

Un moyen pratique d'intéresser plus vivement l'assistance est certainement de susciter, le plus souvent possible, d'amicales et sérieuses discussions sur un sujet déterminé, et d'amener, par d'habiles détours, le plus grand nombre possible des assistants à y prendre une part active. Un homme qui a bien discuté dans une discussion en public, alors même qu'il n'aurait pas gagné son point, est presque toujours un homme satisfait, qui aura trouvé à la séance un véritable intérêt. Celui-là reviendra certainement une autre fois.

J'ai déjà insinué que certaines catégories d'assistants ne se trouveront là parfois uniquement que pour la partie récréative. A ceux-là aussi il semble de bonne politique de chercher à donner satisfaction. Cela ne les empêchera pas nécessairement d'avoir été intéressés par la partie sérieuse; ils auront pu même, à l'occasion, en retirer un réel profit. Ils ont dû entendre là certaines leçons dont ils pouvaient avoir un très grand besoin et qui, peu à peu finissent par leur faire un bien réel. J'en ai connu, qui, à la longue, en sont arrivés à s'intéresser aux questions les plus sérieuses au point de prendre une part très active aux discussions, voire même de devenir de véritables militants dans le cercle. Et cependant il restera toujours vrai qu'en principe, ces gens ne venaient là que pour le côté récréatif de ces réunions.

DU SERIEUX, MAIS PAS TROP

D'ailleurs les gens les plus sérieux eux-mêmes se trouvent souvent très bien de la mise en pratique de ce principe. Quand on a du vrai sang français dans les veines, la gaieté française a des droits qu'il n'est pas toujours bon et prudent de renier. Un vrai Français toujours occupé de questions sérieuses, ce doit être un oiseau assez rare.

Chez nous, lorsque la guerre de 1914 a éclaté, sous prétexte de nous tenir en harmonie aussi parfaite que possible avec la gravité des circonstances, nous avons cru devoir tenter un effort pour garder vraiment notre sérieux durant tout le temps de nos réunions. Seuls en principe le monologue sérieux ou la chanson patriotique avaient droit de cité au programme. Mais voici qu'à la 4ème ou 5ème de ces séances sérieuses, un homme aussi sérieux que les autres cependant fait remarquer que, d'après les nouvelles d'Europe, les poilus eux-mêmes dans les tranchées n'étaient pas capables de tenir leur sérieux et qu'à la barbe même des Allemands ils ne savaient pas s'empêcher de se payer des séances récréatives. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres; et, comme si l'assemblée, depuis longtemps déjà, n'avait attendu que ce signal de départ ou plutôt de retour, à partir de ce moment-là, il fallut bien revenir à l'ancien système. Preuve que c'était le bon, c'est que nos réunions, en devenant aussitôt plus animées, virent une assistance toujours plus nombreuse, et le cercle, par suite, s'en trouva bien plus vivant. Que voulez-vous? Nous avions fait l'imprudence de vouloir sortir de notre nature. Nous avions forcé notre talent.

Le maintien de la vie dans un cercle se fera donc principalement en restant nous-mêmes; c'est-à-dire en entremêlant, à chaque réunion, l'étude de questions sérieuses aussi variées que possible, avec l'exécution d'un programme récréatif.

Quelqu'un n'a-t-il pas proposé dernièrement, par la voie du "Patriote," d'introduire, dans les séances d'étude de cette Convention, entre les travaux sérieux, quelques chansons patriotiques et populaires?

Un cercle de l'Association peut-il avoir la prétention d'être capable de garder son sérieux plus longtemps que les membres de cette Convention, qui sont les délégués, l'élite, c'est-à-dire les membres les plus sérieux des cercles de l'Association?

COMITE DES AMUSEMENTS

Maintenant, pour assurer le succès de ces séances récréatives, il est prudent de constituer ce qu'on peut appeler un Comité des amusements, composé, par exemple de 3 ou 4 membres du cercle, choisis, cela va sans dire, parmi ceux qui semblent avoir pour la chose le plus de dispositions naturelles, ou au moins de la bonne volonté, et qui seront chargés d'arrêter à l'avance un petit programme pour chaque réunion. C'est à eux qu'il appartiendra de provoquer le concours de tous ceux qui, à leur connaissance, sont capables de figurer au programme. Ceci ne les empêchera pas de faire appel, dans l'assemblée, au moment même de la réunion, aux autres personnes de bonne volonté, sinon de talent, qui ne se trouveraient pas inscrites au programme. Et il est curieux de voir comment parfois on en arrive ainsi à de fort agréables surprises. Il y a souvent, dans un groupement, plus de talents ignorés qu'on ne se le figure tout d'abord. Il s'agit de les découvrir et de savoir les décider à se faire valoir. Enfin, point n'est besoin toujours de talents vraiment extraordinaires pour arriver à rendre fort intéressante une séance de ce genre.

Mais, j'ai peut-être déjà trop insisté sur cette question de la partie récréative de nos séances de cercle, cela vient sans doute de la très grande importance que m'en a démontré souvent ma propre expérience. Presque tous les cercles qui, à ma connaissance, ont réussi à se maintenir, semblent avoir plus ou moins employé cette méthode.

(A suivre en page 8)

Immigration et Colonisation

Devoirs des gens de l'Ouest

Voici la partie principale de la causerie faite à la Convention de Prince-Albert par M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre-colonisateur du Manitoba:

L'an dernier, nous avons assisté à une campagne intense destinée à déclancher un grand mouvement d'immigration et de colonisation. On a fondé une société devant être subventionnée par les gouvernements impérial, fédéral et provinciaux. On s'est emparé des journaux pendant plusieurs mois, afin de former l'opinion publique en faveur de cette société d'immigration.

Puis, au moment psychologique, on a réuni chez le Ministre de la colonisation, à Ottawa, les représentants de toutes les provinces du Dominion, et c'est justement là que le mouvement a échoué, à cause de la crise aiguë qui sévit dans l'univers entier et en particulier dans notre pays; à cause surtout de l'état financier déplorable des colons européens, on a décidé, séance tenante, que le temps était mal choisi pour les attirer dans le Canada.

On a alors tourné les yeux vers la Nouvelle-Angleterre où des centaines de mille des nôtres, la plupart d'anciens cultivateurs, travaillent dans les usines américaines. On veut tenter un effort sérieux pour rapatrier les Canadiens français et prêcher le retour à la terre un peu partout dans les villes canadiennes.

Le Gouvernement fédéral a réorganisé le bureau de colonisation; les membres du bureau s'occupent de rapatriement; ils devront aussi travailler à empêcher l'exode des nôtres aux Etats-Unis et à décongestionner les villes en faveur de nos centres nouveaux. Il faut donc profiter de ce mouvement appelé à nous faire un bien immense.

A vous, gens de l'Ouest, on demande votre coopération à l'oeuvre de la colonisation. Nous vous dirons donc ce que les colonisateurs attendent de vous pour les aider efficacement.

Le moyen le plus pratique et le plus efficace, en fait de colonisation, est de placer les gens, les colons là où ils ont déjà des parents ou des amis. Ces nouveaux venus sont mieux reçus, mieux renseignés, mieux partagés au milieu des leurs que parmi des étrangers et souvent ils peuvent recevoir de l'aide de ces mêmes parents et amis. C'est un gage presque assuré de succès.

Vous avez donc le devoir d'attirer au milieu de vous ceux de vos parents ou amis que vous croyez être dans les conditions voulues pour réussir au milieu de vous. Tous nos groupes canadiens-français de l'Ouest ont été formés de cette manière, les premiers rendus ont fait venir les autres. Depuis une couple d'années, nous n'avons pas eu, dans ce pays-ci, l'immigration, la colonisation que nous aurions dû avoir et l'on peut dire que c'est vous qui êtes responsables de cet état de choses.

Vu la crise, vu l'état de gêne financière d'un bon nombre d'entre vous, vous avez négligé d'inviter vos parents et amis de venir vous rejoindre. Bien plus, vous vous êtes plaints à eux, dans vos lettres, de la rareté de l'argent, du bas prix du grain, de l'absence de marché pour le bétail, etc., et vous avez eu tort d'agir ainsi.

Vous oubliez que c'est le meilleur temps pour les gens de l'Est de venir s'établir dans l'Ouest. Ils peuvent s'installer à l'heure actuelle à 50 p.c., 60 p.c. meilleur marché qu'il y a deux ou trois ans. N'oubliez pas que les mauvais marchés se font dans les temps de prospérité et les meilleurs dans les temps de crise. Sans doute, ceux qui viennent s'établir actuellement dans notre pays, ne feront de "grosse argent," comme vous dites, pas plus que vous d'ailleurs, c'est vrai. Mais quand le temps prospère viendra, ils seront en mesure d'en faire, de la "grosse argent."

D'ailleurs, ceux-là n'en font pas plus que vous dans les villes américaines ou canadiennes; ils vivent, et, c'est tout, et souvent bien misérablement. Vous rendriez donc grand service à vos parents et amis de l'Est en les invitant à venir vous rejoindre, car, remarquez-le bien, votre sort sur la terre est infiniment préférable à celui des gens des villes de l'Est. Vous avez sans doute, par le temps qui court, des embarras financiers, mais c'est le petit nombre, ces petites dettes criardes seront bientôt du passé. Mais vous avez de la nourriture en abondance, vous ne souffrez pas de misère, de fringale, tandis que beaucoup de vos frères de l'Est ne peuvent en dire autant. Votre vie sur la ferme est beaucoup plus facile que la vie de nos ouvriers dans n'importe quelle ville.

Vous travaillerez donc dans l'intérêt de vos parents et amis en les attirant autour de vous. Invitez d'abord le chef de famille; qu'il vienne visiter le pays. L'expérience prouve que la plupart de ceux qui sont venus visiter sont revenus et se sont établis à demeure. C'est de cette manière que la colonisation s'est faite depuis les dernières années.

Nous n'en sommes plus aujourd'hui au temps où les colonisateurs faisaient des conférences publiques et invitaient leurs centaines d'auditeurs à venir prendre de beaux homesteads tous ensemble. Il s'agit pour nous, maintenant, de remplir les cadres de nos paroisses canadiennes-françaises.

Vous connaissez beaucoup mieux que nous vos parents et amis de l'Est qui possèdent un petit capital et sont dans les conditions voulues pour réussir dans l'Ouest. Ces gens viendraient acheter au milieu de vous un terrain libre, et il y en a dans toutes les paroisses de l'Ouest. C'est vous qui devez nous fournir les adresses de ces gens-là, qui seront probablement de nouveaux colons.

Pour cela, il faudrait sans doute, dans chacune de nos paroisses, une nouvelle organisation qui sera certainement fondée au plus tôt par votre dévoué prêtre-colonisateur. En attendant, adressez-nous tous ces nouveaux colons à Montréal. Notre bureau est au No. 353, rue Craig-Est. Ecrivez à vos parents et amis des Etats-Unis, de Québec, de partout. Exposez-leur les avantages de votre région, invitez-les à venir vous voir, donnez-leur l'adresse de notre bureau. Ensuite ils nous écriront ou viendront nous voir, ou nous irons nous-mêmes les voir chez eux.

Encore une fois, il faut profiter de cette circonstance, de cette nouvelle organisation qui nous favorise pour redoubler d'efforts. Nous avons besoin, en effet, de renforcer nos groupes canadiens-français disséminés ici et là. Ce sera votre intérêt immédiat de travailler à remplir ces vides, ce sera aussi l'intérêt général de tout le pays... Par le groupement qui est nécessaire pour nous, nous serons plus forts, plus unis, plus courageux, plus attachés au sol et partant nous serons en mesure de travailler plus sûrement à notre survivance, à la conservation de nos traditions, de nos coutumes, de notre langue, de notre religion. Jusqu'à maintenant nous avons pu, chaque année, compter sur un bon nombre de compatriotes venus du dehors qui ont été un appui considérable, qui ont résisté à l'ambiance anglaise et protestante, à cause de leur éducation profondément chrétienne et française; l'assimilation n'a eu aucune emprise sur eux. Il est donc de bonne politique d'infuser du sang nouveau dans l'organisme des forces canadiennes-françaises de l'Ouest, la chose est même absolument nécessaire.

Nous comptons donc sur vous, Messieurs, pour être nos coopérateurs dans cette belle oeuvre de la colonisation catholique et française de l'Ouest. Nous espérons que bientôt dans chaque paroisse, quelqu'un sera chargé de l'organisation d'un comité de réception qui devra fournir les renseignements précis, qui devra voir au placement du ou des nouveaux colons qui viendront sur recommandation du prêtre-colonisateur, etc.

Ne serait-il pas à propos aussi que ce comité de réception se chargerait de rechercher et d'attirer ensuite vers les centres organisés ceux des nôtres qui sont mal placés et leur faciliter la vente, l'achat ou l'échange de leur propriété.

En terminant, Messieurs, je fais appel à votre confiance, à votre optimisme, par ce temps de crise générale qui ne durera pas toujours et qui est encore plus aiguë dans l'Est qu'ici, quoique l'on en dise. Il faut savoir être patriote, confiant dans nos groupements qui iront toujours grandissant à mesure que nous emploierons nos efforts à coopérer chacun dans la mesure de nos forces, à garder nos gens chez nous, à les diriger vers nos centres de colonisation et à les placer de manière à ce qu'ils demeurent attachés au sol avec leurs enfants. C'est tout ce que nous voulons, que nous devrons travailler à réaliser le plus tôt possible pour notre plus grand bien, celui de nos compatriotes, celui du pays tout entier.

Association Interprovinciale

RAPPORT FINANCIER

RECETTES

Balance en caisse au 1er juin 1920	$ 362.00	
Cotisations ou souscriptions reçues	243.45	
Remboursement reçu des instituteurs	2,227.50	
		$2,832.95

DEBOURSES

Salaire du Secrétariat, 2 ans et demi à $25 par mois	$ 750.00	
Annonces dans le "Patriote" et dans Québec	32.50	
Papeterie	46.00	
Télégrammes et téléphones	64.50	
Timbres	84.50	
Avances faites durant cette période	1,849.20	
		2,826.70
En caisse au 1er février 1923		6.95

L'Association Interprovinciale, avec $6.95 en caisse, doit payer $180.00 d'ici quelques jours et a devant elle plusieurs demandes d'aide qu'elle ne peut pas satisfaire.

Si quelques-uns ou quelques-unes de nos protégés se font un point d'honneur de rembourser les sommes avancées, il y en a d'autres qui y apportent une mauvaise volonté évidente et quittent parfois la province sans avoir rien remboursé. Le recouvrement des avances faites a nécessité depuis deux ans une volumineuse correspondance, sans apporter des résultats satisfaisants.

Les pertes subies cette année ont été sensibles, par le fait même que quelques-uns de nos instituteurs ont dû retourner dans Québec sans avoir pu obtenir le droit d'enseigner par suite des nouveaux règlements du Département d'Education.

Nous aidons actuellement deux jeunes filles qui sont dans les écoles normales de Québec et en sortiront l'année prochaine avec le diplôme académique. Nous en avons trois autres dans les couvents et quatre dans les écoles normales de la Saskatchewan, à Saskatoon et Régina. Nous ne pourrons pas faire davantage avant que d'autres remboursements ne se fassent ou que nous ne recevions d'autres ressources.

RECETTES TOTALES DEPUIS LE DEBUT, 1917.

Souscriptions de $5.00	$1,657.68	
Souscriptions "Journée des Ecoles" et dons des paroisses	2,347.20	
Souscription, Régina et Gravelbourg	729.45	
Intérêt sur prêts	132.50	
		$4,866.83

DEPENSES TOTALES

Annonces	$ 113.69	
Papeterie	89.50	
Timbres	155.10	
Télégraphe et téléphone	119.80	
Convention, 1918 (salle)	10.00	
Salaire de bureau, 6 ans	1,300.00	
Divers aux instituteurs	23.75	
Voyages	66.75	
Souscriptions diverses	83.50	
Dépenses, Roy, 1917	376.60	
		$2,338.69
Actif restant		$2,528.14

dont $2,521.19 dû par les instituteurs; et en caisse $6.95, soit un total de $2,528.14.

A date $9,480 ont été prêtés aux différents instituteurs et institutrices; $6,958.50 ont été remboursés, laissant la balance due de $2,521.50. 85 instituteurs ou institutrices ont profité de notre aide financier.

Sans avoir de chiffres précis, nous croyons que 125 ou 130 instituteurs sont venus à leurs frais par notre entremise.

Association des Commissaires d'Ecoles

RAPPORT FINANCIER, JUIN 1920 A FEVRIER 1923.

En caisse au 1er juin 1920	$ 64.20	
Reçu de la Convention de Gravelbourg	82.00	
Total		$ 146.20
Papeterie et enveloppes	$ 17.00	
Timbres	13.00	
Télégrammes et téléphones	8.50	
Aide à un district scolaire	25.00	
		$63.50
En caisse		$82.70

Les immigrants à qui le Canada a refusé l'admission

Ottawa. — L'honorable M. Stewart, en Chambre, a dit à M. Ross, député de Kingston, que les autorités fédérales ont refusé l'admission au pays à 19,636 immigrants, dont 18,553 à la frontière internationale et 10,888 aux différents ports océaniques.

Voici le nombre de quelques-uns des indésirables par nationalités: Chinois, 243; Anglais, 960; Grecs, 489; Italiens, 1617; Russes, 1,451; Américains, 10,268; Juifs, 348; Japonais, 16; Polonais, 745; Hindous, 10; Espagnols, 146; Syriens, 193; Turcs, 76; Finnois, 234; Allemands, 192; Français, 112; un Belge; Arabes, 2; Cubains, 11; Bulgares, 67; Arméniens, 84, etc.

La vie intime des Cercles

(Suite de la page 7)

COLLABORATION NECESSAIRE

Mais il me semble que depuis un moment une question est sur les lèvres d'un certain nombre: 'Avec tout ce branle-bas dans un cercle, prétendez-vous toujours qu'un seul homme, fût-il de la meilleure volonté du monde, est vraiment capable de maintenir longtemps une telle vie dans un cercle?" Voici ma réponse:

Il pourra bien se faire qu'au commencement, cet homme ait pour lui seul la charge de toute la partie sérieuse. Mais je n'ai pas dit qu'il sera longtemps nécessairement seul à supporter tout le poids du travail. C'est à lui de faire au plus tôt l'éducation de son groupe, à lui de savoir y découvrir les hommes de bonne volonté capables de l'aider dans sa tâche et de les déterminer à lui prêter un concours efficace; à lui donc de savoir distribuer les rôles, soit pour les travaux sérieux, soit au besoin pour la partie récréative. C'est là un talent comme un autre. En tout cas, c'est un travail qui ménage parfois, je l'ai déjà insinué, de fort agréables surprises, et qui est souvent, par suite, largement récompensé.

POUR SECONDER LES CHEFS

Il me reste à traiter une dernière question: "Comment seconder le travail du comité exécutif?" On pourrait répondre, tout simplement: "En observant scrupuleusement, sur ce point, les Statuts Généraux de l'Association."

D'après ces Statuts, les attributs du Comité Exécutif, dans ses relations avec les cercles, peuvent se résumer comme il suit: "Percevoir les contributions et revenus; recevoir les rapports des cercles locaux; enfin exécuter toutes les affaires que le comité fédéral ou la Convention lui confie, et en général, mettre en oeuvre aussi efficacement que possible tous les moyens d'action de l'Association."

D'autre part, nous lisons au chapitre des cercles locaux: "Le cercle doit tenir une assemblée régulière chaque mois, et le secrétaire doit envoyer aussitôt au chef du Secrétariat copie du procès-verbat de l'assemblée, mentionnant le nom des membres présents et les questions qui ont été traitées... Dès le mois de janvier, le trésorier doit percevoir les cotisations et remettre sans délai au trésorier général le montant des cotisations et autres fonds qui reviennent au Comité Exécutif. Il devra envoyer en même temps un rapport donnant la liste des membres du cercle... Le Secrétaire doit répondre promptement à toute communication du Comité exécutif ou du chef du Secrétariat... Les règlements particuliers constitués par les cercles seront soumis à l'approbation du Comité exécutif."

Ces règlements, qui définissent les attributions comme les devoirs du Comité exécutif et des cercles locaux, me semblent suffisamment clairs par eux-mêmes pour se passer de toute explication. Il est évident que le meilleur moyen de seconder efficacement le travail du Comité exécutif est de se conformer le plus scrupuleusement possible à tous ces règlements.

RELATIONS SUIVIES AVEC L'EXECUTIF

La vie du cercle doit se manifester à l'extérieur, mais particulièrement aux yeux du Comité exécutif. Inutile d'ajouter que la vie de l'Association en général doit aussi se manifester aux yeux des cercles. Or, il est de toute évidence que cette vie, d'un côté comme de l'autre, ne saurait se manifester d'une manière plus pratique que par des relations aussi suivies que possibles entre les deux organismes les plus essentiels de l'Association. Malheureusement, le Comité exécutif n'a que trop de raisons de se plaindre du silence obstiné ou presque absolu d'un certain nombre de cercles. Plusieurs, affirme-t-on, fonctionnent assez régulièrement, et seraient même assez vivants; mais personne ne le sait, pas même le Comité exécutif. La publication, cependant, par le Comité exécutif des nouvelles de ces cercles, serait assurément un puissant encouragement pour les autres cercles.

Bien plus, s'il est vrai que le montant des cotisations des membres, qui, dans certains cercles, est cependant perçu réellement, est conservé intégralement dans la caisse de ces mêmes cercles, alors que 75 p.c. en revient de droit, et au plus tôt, au trésorier général de l'Association, cela peut être un excellent moyen de faire vivre le cercle local, mais c'est aussi, à coup sûr, un moyen fort efficace de couper les vivres à l'administration générale de l'Association, et par suite, une façon peu ordinaire de seconder le travail du Comité exécutif.

Je crois avoir répondu de mon mieux aux trois questions que le Comité d'Organisation de cette convention m'avait demandé d'étudier: "La vie des Cercles"; "Les moyens de l'entretenir"; "Comment seconder le travail du Comité Exécutif." Les moyens pourront n'être pas nécessairement les mêmes dans tous les centres franco-canadiens; car il y a souvent à tenir compte de la différence des milieux, et de certaines causes secondaires.

C'est du moins, pour ce qui nous concerne, à St-Hubert, en nous conformant autant que nous l'ont permis les circonstances particulières dans lesquelles nous nous sommes trouvées à la plupart des vues émises dans ce travail, que nous avons réussi, de 1913 à 1923, à maintenir sans discontinuer au moins une certaine vie dans notre Cercle. Si ce cercle n'a pas toujours eu une égale intensité de vie, s'il a paru somnoler même parfois, du moins il n'a eu qu'à se réveiller et n'a jamais eu besoin de recourir au miracle de la résurrection.

Ce que nous avons pu faire dans un groupement d'une cinquantaine au plus de familles de langue française, presque toutes de simples fermiers, j'ai la conviction que dans la plupart les mêmes efforts pourraient aboutir au même résultat. Et alors comme conséquence, nous n'aurions pas la triste nécessité de nous demander de temps en temps, ainsi que nous l'avons fait si souvent aujourd'hui: "Oui ou non, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan est-elle encore en vie?"

B. FALLOURD, F.M.I.,
Saint-Hubert-Mission.

Elle se préparait à subir une opération

Une expérience remarquable est relatée par M. Alfred Leclerc de Oakwood, N. Dak. Il écrit: "Il y a seulement huit jours, je reçus une bouteille d'essai du Novoro du Dr Pierre et ma femme commença à prendre la médecine. Cela lui a donné de meilleurs résultats qu'aucune des prescriptions des médecins. Elle ne pouvait plus digérer et se préparait à subir une opération conseillée par les médecins. Elle trouva l'opération inutile et sa digestion fit de rapides progrès." C'est la vieille histoire dite et redite qu'une opération a été évitée par ce vieux et simple remède herbeux. Ne manquez pas de l'essayer. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas vendu par les pharmaciens, il est fourni par des agents spéciaux. Ecrivez: Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.